



## Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : [http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints ID : 17629](http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints/17629)

**To cite this version :**

Dufour, Pierre. *Le comportement animal et sa pratique en médecine vétérinaire : enquête auprès des vétérinaires canins*.  
Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale  
Vétérinaire de Toulouse - ENVT, 2017, 68 p.

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: [staff-oatao@inp-toulouse.fr](mailto:staff-oatao@inp-toulouse.fr).

# LE COMPORTEMENT ANIMAL ET SA PRATIQUE EN MEDECINE VETERINAIRE : ENQUETE AUPRES DES VETERINAIRES CANINS

---

THESE  
pour obtenir le grade de  
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement  
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

*par*

**DUFOUR Pierre**

Né, le 15/09/1991 à LIBOURNE (33)

---

**Directeur de thèse : M. Pierre SANS**

---

## JURY

PRESIDENT :

**M. Claude MOULIS**

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSEESSEURS :

**M. Pierre SANS**

**M. Stéphane BERTAGNOLI**

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE



Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Directrice : Madame Isabelle CHMITELIN

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. AUTEFAGE André, *Pathologie chirurgicale*
- Mme CLAUW Martine, *Pharmacie-Toxicologie*
- M. CONCORDET Didier, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. DELVERDIER Maxence, *Anatomie Pathologique*
- M. ENJALBERT Francis, *Alimentation*
- M. FRANC Michel, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. MILON Alain, *Microbiologie moléculaire*
- M. PETIT Claude, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. SCHELCHER François, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

PROFESSEURS 1° CLASSE

- M. BERTAGNOLI Stéphane, *Pathologie infectieuse*
- M. BERTHELOT Xavier, *Pathologie de la Reproduction*
- M. BOUSQUET-MELOU Alain, *Physiologie et Thérapeutique*
- Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, *Pathologie de la Reproduction*
- M. DUCOS Alain, *Zootchnie*
- M. FOUCRAS Gilles, *Pathologie des ruminants*
- Mme GAYRARD-TROY Véronique, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
- Mme HAGEN-PICARD, Nicole, *Pathologie de la reproduction*
- M. JACQUIET Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. LEFEBVRE Hervé, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. LIGNEREUX Yves, *Anatomie*
- M. MEYER Gilles, *Pathologie des ruminants*
- M. PICALET Dominique, *Pathologie infectieuse*
- M. SANS Pierre, *Productions animales*
- Mme TRUMEL Catherine, *Biologie Médicale Animale et Comparée*

PROFESSEURS 2° CLASSE

- M. BAILLY Jean-Denis, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme BOURGES-ABELLA Nathalie, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. BRUGERE Hubert, *Hygiène et Industrie des aliments d'Origine animale*
- Mme CADIERGUES Marie-Christine, *Dermatologie Vétérinaire*
- M. GUERRE Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. GUERIN Jean-Luc, *Aviculture et pathologie aviaire*
- Mme LACROUX Caroline, *Anatomie Pathologique, animaux d'élevage*

## PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*  
M **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

## MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*  
Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*  
Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*  
M. **DOSSIN Olivier**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*  
M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*  
Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*  
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*  
M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des Ruminants*  
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*  
Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation*  
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*  
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

## MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)

M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*  
Mme **BENNIS-BRET Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*  
Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*  
Mme **BOUCLAINVILLE-CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*  
Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*  
M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*  
M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*  
M. **CUEVAS RAMOS Gabriel**, *Chirurgie Equine*  
Mme **DANIELS Hélène**, *Microbiologie-Pathologie infectieuse*  
Mme **DEVIERS Alexandra**, *Anatomie-Imagerie*  
M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*  
Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*  
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*  
Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*  
M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*  
M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*  
Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie Chirurgicale*  
Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*  
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*  
M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction (en disponibilité)*  
Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*  
Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins*  
Mme **PRADIER Sophie**, *Médecine interne des équidés*  
M. **RABOISSON Didier**, *Productions animales (ruminants)*  
M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et Infectiologie*  
Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

## ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

Mme **COSTES Laura**, *Hygiène et industrie des aliments*  
Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des Equidés*  
Mme **SABY-CHABAN Claire**, *Gestion de la santé des troupeaux bovins*



## REMERCIEMENTS

**À Monsieur le professeur Claude MOULLIS,**

*Professeur émérite à l'Université Paul Sabatier,*

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de  
thèse,

Hommage respectueux.

**A Monsieur le professeur Pierre SANS,**

*Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse,*

Qui m'a fait l'honneur d'encadrer et de diriger ce travail,

Pour ses conseils, sa patience et sa disponibilité, toute ma gratitude.

**A Monsieur le professeur Stéphane BERTAGNOLI,**

*Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse,*

Qui m'a fait l'honneur de participer à mon jury de thèse,

Mes remerciements les plus sincères et respectueux.





# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE : IMPORTANCE DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE ET DU LIEN HOMME-ANIMAL</b> .....	<b>9</b>
I.    L'ANIMAL DE COMPAGNIE DANS NOTRE SOCIÉTÉ .....	9
A.    Brève histoire des bêtes en France .....	9
B.    L'animal de compagnie en quelques chiffres.....	11
C.    Adoption et abandon.....	13
II.   LE LIEN ET LA RELATION HOMME-ANIMAL .....	15
A.    Effet de la domestication et création du lien .....	15
B.    Impact de la relation Homme-animal et de l'attachement.....	17
C.    Anthropomorphisme et troubles du comportement.....	18
III.  LE VÉTÉRINAIRE, GARDIEN DU LIEN .....	20
A.    Rôle du vétérinaire.....	20
B.    Prise en compte du lien Homme-animal dans la pratique vétérinaire .....	21
C.    Compétences et diplômes .....	22
<b>DEUXIÈME PARTIE : ENQUETE RÉALISÉE AUPRÈS DES VÉTÉRINAIRES LIBÉRAUX À ACTIVITÉ CANINE</b> .....	<b>25</b>
I.    MATERIEL ET MÉTHODES .....	25
A.    Population étudiée .....	25
B.    Elaboration du questionnaire .....	26
C.    Analyse des données .....	26
II.   RESULTATS.....	27
A.    Description de l'échantillon .....	27
1.    « Ecole et année de sortie » .....	27
2.    Pourcentage du chiffre d'affaire en canine .....	29
3.    Nombre d'Equivalents-Temps-Plein (ETP) dans la clinique.....	30
4.    Répartition géographique .....	30
5.    Représentativité .....	32
B.    « Situation actuelle » .....	33
C.    « Pour votre structure » .....	38
1.    Projet de consultation .....	38
2.    Freins.....	38
3.    Moteurs.....	40
D.    « A titre personnel » .....	41
1.    Frein et moteur .....	42
2.    Opinion des vétérinaires.....	44
E.    « Mieux vous connaître ».....	50
III.  DISCUSSION .....	53
A.    Conclusion et interprétation de l'enquête .....	53
B.    Limites et biais de l'enquête .....	54

<b>CONCLUSION</b> .....	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>59</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>63</b>
ANNEXE 1 – Extrait de <i>L'animal en république</i> , par Pierre SERNA, éditée en 2016, Toulouse .....	63
ANNEXE 2 – Questionnaire .....	64

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## TABLEAUX

Tableau n°1 : comparaison de la répartition géographique des vétérinaires en pourcentage de réponses entre les données de l'ordre et l'échantillon de l'enquête .....	31
Tableau n°2 : tableau croisé de la demande des clients en fonction de la fréquence de cas référés chez les vétérinaires qui ne proposent pas de consultation spécialisée de comportement .....	34
Tableau n°3 : tableau croisé du pourcentage de formation en comportement suivie, et souhaitée dans les deux ans à venir, en fonction de la proposition d'une consultation en comportement .....	37
Tableau n°4 : tableau récapitulatif des trois freins au développement d'une consultation en comportement (en pourcentage de réponses) .....	39
Tableau n°5 : tableau récapitulatif des trois moteurs au développement d'une consultation en comportement (en pourcentage de réponses) .....	40
Tableau n°6 : tableau récapitulatif des domaines d'activités souhaités dans la clinique (en pourcentage de réponses) .....	52

## GRAPHIQUES

Graphique n°1 : nombre d'animaux possédés en millions (source : FACCO/TNS SOFRES) .....	12
Graphique n°2 : école de sortie .....	27
Graphique n°3 : école de sortie des primo-inscrits en 2015 (source : l'Ordre des vétérinaires) .....	27
Graphique n°4 : année de sortie de l'école, par tranches de 10 ans .....	28
Graphique n°5 : pyramide des âges des vétérinaires en 2015 (source : l'Ordre des vétérinaires) .....	28
Graphique n°6 : répartition des répondants selon leur pourcentage de chiffre d'affaire en canine ....	29
Graphique n°7 : compétences déclarées par les vétérinaires en 2015 (source : l'Ordre des vétérinaires) .....	29
Graphique n°8 : nombre d'ETP au sein de la clinique .....	30
Graphique n°9 : répartition des réponses selon le pourcentage des troubles du comportement rencontrés lors des consultations .....	33
Graphique n°10 : formations en comportement suivies (en pourcentage de réponses) .....	35
Graphique n°11 : répartition des répondants selon leur volonté de suivre une formation de comportement dans les deux ans .....	36
Graphique n°12 : formation en comportement souhaitée dans les deux ans à venir (en pourcentage de réponses) .....	36
Graphique n°13 : répartition des répondants selon leur volonté de développer une consultation spécialisée de comportement .....	38
Graphique n°14 : principal frein au lancement d'une consultation de comportement .....	42
Graphique n°15 : principale motivation au lancement d'une consultation de comportement .....	43

Graphique n°16 : réponses à la question « pour vous, proposer une consultation de comportement, c'est... » .....	45
Graphique n°17 : classes de mots répétés lors des réponses à la question « votre opinion sur la consultation spécialisée de comportement » représentés en nuage de mots .....	49
Graphique n°18 : formations diplômantes suivies par les vétérinaires .....	50
Graphique n°19 : formations diplômantes suivies par ceux qui ont suivi une formation de comportement .....	51

## INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un animal ? D'après le Littré, c'est un « être vivant, doué de la faculté de sentir et de mouvoir tout ou partie de son corps. L'homme est un animal raisonnable ». Le Larousse, lui, l'oppose au monde végétal, mais aussi à l'Homme, car dénué de langage. Quel est le propre de l'Homme ? « Dans la suite des temps, il fut question de station verticale, de feu, d'écriture, d'agriculture, de mathématiques, de philosophie bien sûr, de liberté, donc de moralité, de perfectibilité, d'aptitude à imiter, d'anticipation de la mort, d'accouplement de face, de lutte pour la reconnaissance, de travail, de névrose, d'aptitude à mentir, de débat social, de partage de nourriture, d'art, de rire, d'inhumation... [...] nous ne pouvons plus désormais opposer la nature et la culture, l'inné et l'acquis, l'homme et l'animal » (Fontenay, 2008). Pour les biologistes, l'animal est un organisme eucaryote pluricellulaire mobile et hétérotrophe. Qu'en est-il de l'animal « de compagnie » ? Si le mot animal est souvent utilisé à tort pour exclure l'Homme, le terme « de compagnie » semble l'en rapprocher, puisque en étant à ses côtés, il l'extrait de sa solitude. On l'appelle également animal « domestique », étymologiquement, « qui est lié au foyer ». Ainsi, il a été domestiqué, apprivoisé. Des preuves archéologiques de la domestication du chien remontent à 15 000 ans, tandis que la biologie moléculaire, et les recherches génétiques, émettent l'hypothèse d'une domestication bien plus ancienne, entre 100 et 135 000 ans, aube de l'Homme moderne, appuyant ainsi l'idée d'une coévolution chien-Homme (Lignereux, 2006). Quant au chat, les premières évidences archéologiques de la coexistence entre le chat et l'Homme datent de 9 500 ans, ayant pour rôle principal le contrôle des espèces nuisibles dans une mode de vie tournée vers l'agriculture (Montague et al., 2014). Mais que savons-nous de ces animaux ? Notre connaissance du monde animal et ses premières recherches débutent au Vème siècle av. J-C, avec Aristote (384-322 av J-C) dans son *Histoire des animaux*, en dix tomes traitant d'anatomie comme de physiologie ou du comportement des différentes espèces. De nombreux intellectuels romains continueront ce travail de recensement, notamment Pline (23-79), ou Plutarque (46-125). La curiosité scientifique s'estompe en Occident pendant le Moyen Âge, tandis qu'en Orient, Al-Jahiz (780-869), s'inspire d'Aristote pour son ouvrage le plus connu, *Le Livre des Animaux*, mêlant observations et recherches sur l'intelligence des animaux et leurs communications. À la Renaissance, l'anglais J. Ray (1625-1705)

crée un classement anatomique, s'intéresse aux comportements alimentaires et sexuels de tous les animaux. C-G. Leroy (1723-1789), contemporain du Comte de Buffon (1707-1788) et de son *Histoire naturelle*, discerne de l'intelligence chez les canidés. L'*Origine des espèces*, publié en 1859 par Charles Darwin (1809-1882), conclue à une « sélection naturelle », comme son contemporain, A. R. Wallace (1823-1913), deuxième blessure narcissique selon Freud, après la découverte de N. Copernic (1473-1543), car l'Homme n'est plus comme la Terre, au centre du vivant, mais le fruit d'un long processus : l'évolution, expliquant l'anatomie des organismes, mais aussi leurs comportements et leurs origines (Gouabault et al., 2010). « Comme si l'Homme avait été la grande pensée derrière la tête de l'évolution animale. Il n'est absolument pas le couronnement de la création : chaque être se trouve à côté de lui au même degré de perfection », écrit Nietzsche quelques années plus tard (Nietzsche, 1888). Suite aux travaux de Darwin, G. J. Romanes (1848-1894) s'intéresse à l'évolution dans le cadre de la genèse des comportements, des émotions, mais également du développement du système nerveux. Dans le même temps, C. L. Morgan (1852-1913) étudie les conduites animales, il est le premier à utiliser le terme « *behaviour* » (comportement), à l'origine de la notion de « comportement animal ». I. Pavlov (1849-1936), prix Nobel de médecine en 1904, mène des expériences sur le conditionnement, et en particulier sur le conditionnement associatif (association d'un stimulus conditionnel et inconditionnel). J. B. Watson (1878-1958) fonde le *behaviourisme* sur l'idée que l'animal est une machine et qu'il produit des réactions comportementales selon son intérêt. B. F. Skinner (1904-1990) continue ses travaux, étudiant le renforcement positif, négatif et le conditionnement. Au début du XXème siècle, opposé aux « behaviouristes », K. Lorenz (1903-1989) développe la notion « d'empreinte », caractérise les stimuli simples comme des déclencheurs sociaux. Le terme éthogramme, catalogue des comportements, est introduit en 1936. N. Tinbergen (1907-1988) étudie la genèse d'un comportement (facteurs internes et externes), sa fonction, son développement à l'échelle de l'individu, comme à l'échelle de l'espèce, posant ainsi les quatre questions fondamentales de l'éthologie. Lorenz et Tinbergen mènent de nombreuses expériences ensemble, et sont considérés comme les pères de l'éthologie (de *ethos*, caractère). Dans le même temps, Karl Von Frisch (1886-1982) travaille à la fois sur les abeilles, dont il déchiffre les danses, la vision, et les poissons, étudiant également leur vision, mais aussi leur audition. Le 10 décembre 1973, Karl Von Frisch, Konrad Lorenz, et Nikolaas Tinbergen reçoivent conjointement le prix Nobel de médecine et

de physiologie « pour leurs travaux sur les causes et l'organisation des schèmes comportementaux » (Renck et al., 2002). Ce courant donnera ensuite la naissance de l'éthologie vétérinaire, et de nombreux autres domaines. Boris Cyrulnik (1937 - ), est un des premiers à étudier l'éthologie humaine, au carrefour des disciplines, il milite pour la condition animale et la redéfinition de celui-ci (Cyrulnik et al., 2013). Il est également le fondateur du magazine *Sciences Psy* (premier numéro paru en novembre 2014) qui promeut une approche pluridisciplinaire dans l'explication du vivant et des comportements. Il ne faut non plus oublier l'apport considérable des primatologues Jane Goodall (1934 - ) et Frans de Waal (1948 - ) (De Waal, 2016). En 1994, le Docteur vétérinaire P. Pageat (1960 - ) publie *Pathologie comportementale du chien* qui marque les débuts d'un nouveau courant, la zoo-psychiatrie, inspiré de la psychiatrie en médecine humaine, traitant les troubles du comportement sur le modèle médical. Il est impossible d'écrire une histoire exhaustive du comportement, tellement les recherches sont riches, les chercheurs nombreux et emblématiques, et les courants variés mais parfois antagonistes, comment souvent dans une science en construction. Les recherches actuelles ouvrent de nouvelles perspectives grâce aux neurosciences, et à l'imagerie médicale, créant perpétuellement de nouveaux champs de recherche, de nouveaux points de vue de compréhension des comportements. Cette connaissance, permet de mieux comprendre l'animal, et notre vision de celui-ci change au fil de nos découvertes scientifiques, aujourd'hui, nous leur reconnaissons des émotions, de l'empathie, une conscience. Loin d'un simple corps qu'il faut soigner, c'est aussi leur monde mental qu'il faut considérer, et le vétérinaire, au service de leur santé, doit aujourd'hui l'intégrer dans sa pratique, dans sa manière de le prendre en charge. Les problèmes de comportement sont la première cause d'abandon des chiens, et la seconde cause pour les chats (Kwan et al., 2013). Son rôle est crucial, à la fois dans la prévention, dans l'information, mais aussi dans la prise en compte plus humaine, d'un lien, fort, qui lie l'Homme à l'animal, et qui a permis sa domestication, motivé toutes ces recherches, car comprendre l'animal, c'est mieux comprendre l'Homme. Comment la société perçoit l'animal de compagnie ? Quelle est l'importance du lien Homme-animal ? Comment le vétérinaire peut le prendre en compte dans sa consultation ? Ce sont ces questions qui seront posées dans un premier temps, puis dans un deuxième temps, une enquête réalisée auprès des vétérinaires tentera de mieux comprendre les freins et les moteurs au développement d'une consultation de

comportement, à la fois dans le cadre d'une clinique et de ses contraintes, mais également d'un point de vue individuel.



# PREMIERE PARTIE : IMPORTANCE DE L'ANIMAL DE COMPAGNIE ET DU LIEN HOMME-ANIMAL

## I. L'ANIMAL DE COMPAGNIE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

### A. Brève histoire des bêtes en France

« Parle et je te baptise » tels sont les célèbres mots du Cardinal de Polignac à un orang-outan du Jardin des plantes à Paris, au XVIIIème siècle. « Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre » (Genèse 1,28).

Pour bien comprendre la place que l'animal occupe dans notre société, il faut commencer par savoir comment elle le reconnaît, quelle est son histoire, de quelle culture elle est empreinte. « Dis-moi comment tu traites les animaux et je te dirai dans quelle société tu vis ; dis-moi comment tu laisses traiter les animaux et je connaîtrai mieux ton niveau d'indifférence à la douleur des inférieurs », P. Serna, citant L-S. Mercier, membre de l'Institut national des sciences et des arts, en 1792 (Serna, 2016).

En effet, à la sortie de la Terreur, les animaux sont considérés comme « inférieurs », de la même manière qu'une partie du peuple, l'esclavage est aboli dans les colonies en 1794. La pensée de Descartes est toujours dans les esprits, lui qui considérait l'animal comme une machine sans âme. « Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes mais qu'elles n'en ont point du tout. Car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler » (Descartes, 1637), nous comprendrons bien plus tard que l'incompréhension d'un langage ne signifie pas son absence, et que le langage est indépendant de la pensée.

Au début du XIXème siècle, le 8 mars 1804, Napoléon crée le Code Civil, inspiré du Droit romain, dans lequel l'animal apparaît comme un « bien meuble », dans l'article 528, c'est à dire « les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre » (en opposition au « bien immeuble ») pour ceux qui peuvent être possédés, quant aux animaux sauvages, ils sont considérés comme *Res nullius*, c'est à dire des biens sans maître (Serna, 2016). Celui qui est le propriétaire de l'animal peut en jouir,

comme n'importe quel autre objet, comme en témoigne ce fait divers paru dans *La Décade*, fin XVIIIème (Annexe 1). La Société de Protection des Animaux (SPA) voit le jour en 1845 (Serna, 2016). En 1850, l'Assemblée Nationale législative vote la célèbre loi Grammont, première sanction pénale : « seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques », qui reconnaît pour la première fois les animaux domestiques capables de souffrance, et qui la juge inapte à la vie publique. En mars 1861, la Cour de Cassation définit les « animaux domestiques » comme étant des « êtres animés qui vivent, s'élèvent, sont nourris, se reproduisent sous le toit de l'homme et par ses soins ». Près d'un siècle plus tard, en 1959, le décret n°59-1051 du 7 septembre, abroge et remplace la loi Grammont : les mauvais traitements envers les animaux sont désormais également sanctionnés dans le cadre privé. En 1962, l'arrêt Lunus ajoute une dimension affective à cet animal de compagnie puisqu'il reconnaît le préjudice moral, *pretium affectionis*, provoqué par la perte de celui-ci. L'année suivante en 1963, le délit « d'acte de cruauté » est créé. En 1976, dans l'article 9 de la loi du 10 juillet relative à la protection de la nature, l'animal devient un « être sensible, qui doit être placé dans des conditions compatibles avec ses impératifs biologiques, il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux, il est interdit d'utiliser des animaux de façon abusive ». La loi du 6 janvier 1999, article 25, sépare l'animal des biens inertes, car pouvant se mouvoir, bien que toujours « propriété de », modifiant ainsi l'article 528 (*Légifrance, le service public de l'accès au droit*). Une Déclaration Universelle des Droits de l'Animal est proclamée en 1979 devant l'UNESCO.

De plus, une différenciation est faite entre « l'animal domestique » et « l'animal de compagnie ». La possession d'un animal de compagnie ne serait pas liée à une fonction de production de richesse mais plutôt à un désir de l'Homme d'établir une relation particulière avec l'animal en question.

En effet, depuis 2006, les articles R411-5 et R413-8 du Code de l'Environnement définissent les animaux domestiques comme « appartenant à des populations animales sélectionnées ou dont les parents appartiennent à des populations animales sélectionnées », et dans l'article L214-6 du Code rural et de la pêche maritime « on entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément » (*Senat*).

Dernièrement, dans la loi du 16/02/2015, amendement Glavany, « les animaux

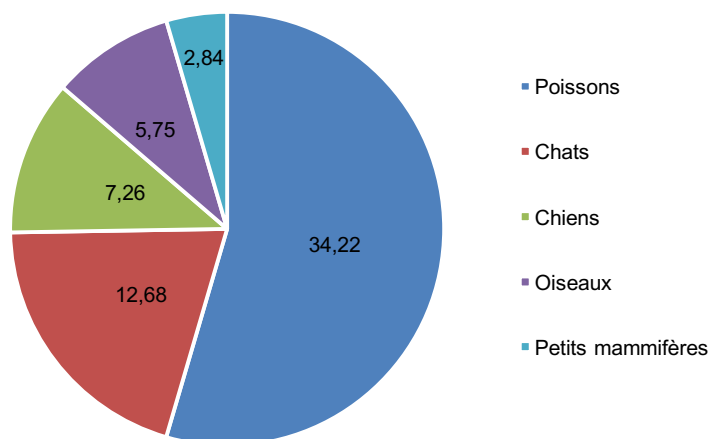
sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens ». Bien qu'ils soient toujours soumis au régime juridique des « biens meubles », avec cette loi, le Code civil et le Code rural s'accordent, remettant en cause les droits d'*usus* et d'*abusus* sur l'animal. La « sensibilité » n'a pas de définition juridique précise, mais peut être comprise comme la « qualité de sentir, c'est à dire propriété dévolue à certaines parties du système nerveux » (Littré). Ainsi, l'animal de compagnie n'a pas de « droits » à part entière, mais de nombreux textes disséminés au sein des différents codes, tendant à le transformer en une réelle personnalité juridique.

À titre de comparaison, en 2013, le Ministère indien de la forêt et de l'environnement, dans une circulaire concernant les delphinariums, a déclaré les dauphins, « *highly intelligent and sensitive* » (très intelligents et sensibles) et devant par conséquent être considérés comme des « *non-human persons* » (individus non-humains), protégés par des lois qui leurs sont propres (*Government of India, Ministry of environment and forest*).

« Nous pouvons, nous devons dire, sans changer les règles de la langue, que l'animal a le droit de conserver sa vie et d'exercer tous les actes nécessaires à cette conservation. En conséquence de la volonté et des lois de la nature, l'animal a le droit de se propager de d'exercer tous les actes qui tendent à ce but » (Fontenay, 1998).

## B. L'animal de compagnie en quelques chiffres

La FACCO (Fabricants d'Aliments préparés pour Chiens Chats Oiseaux) mènent tous les deux ans, une enquête auprès des Français (14 000 foyers sondés), dans le but de connaître l'évolution de la place de l'animal de compagnie en France (FACCO, 2015). Leur dernière étude, menée en 2014 et publiée en 2015, rapporte une augmentation en deux ans de 11 % de la population féline (passant de 11,4 à 12,7 millions d'individus) et une diminution en parallèle de 2 % pour les chiens (7,3 millions) (Graphique 1). La population de chats dépasse ainsi celle des chiens, fait expliqué par le mode de vie de plus en plus urbain des propriétaires. En effet, le chat est plus adapté à ce mode vie, car plus indépendant : il impose moins de contraintes que le chien. Les poissons sont toujours loin devant, avec 34,22 millions.



Graphique n° 1 : nombre d'animaux possédés en millions  
(source : FACCO / TNS SOFRES, 2014)

38 % des propriétaires de chiens vivent en zone rurale, soit dans des agglomérations comportant moins de 2 000 habitants. Les animaux de compagnie sont près de 63 millions, un foyer sur deux à un animal, et ces foyers sont majoritairement des familles (45 % sont plus de trois dans le foyer pour les chiens, 40, pour les chats, et 78 % possèdent un jardin pour les chiens, 67 % pour les chats). De plus, l'espérance de vie du chat a augmenté de 18 mois entre 2006 et 2014. Posséder un animal serait bénéfique au bien-être, pour 42 % des propriétaires de chien et 39 % de ceux possédant un chat.

Selon une enquête IPSOS, réalisée en 2004 par 30 Millions d'Amis, pour 90 % des répondants (propriétaires ou non confondus), l'animal est un membre à part entière de la famille (IPSOS, 2004).

Selon une enquête réalisée par une assurance pour animaux de compagnie, Hyperassur, sur 2 800 personnes en 2015, 77 % des français possèdent un animal, 50 % d'entre eux considèrent leur animal comme un enfant, 36 % partagent leur chambre avec lui, données qui vont dans le sens de l'enquête précédente. 50 % des propriétaires d'animaux de compagnie estiment dépenser 500 euros par an pour la santé de leur animal (12 % plus de 1 000 euros). 77 % estiment qu'une formation est nécessaire pour chaque propriétaire afin de mieux comprendre les attentes de leurs animaux, tandis que 70 % font appel à un éducateur, dans une optique d'amélioration et de perfectionnement de son comportement (Hyperassur, 2015).

En 2015, Primo'animal, a publié, comme chaque année, une étude de marché sur ses produits destinés aux animaux, basée sur l'analyse de données sorties de

caisse, et d'interviews d'experts du marché de l'animal de compagnie. Elle révèle que les chats et les chiens représentent 80 % de ce marché, estimé à 4,9 milliards d'euros, en évolution positive de 2,9 % sur un an, et 18 % sur cinq ans. Les ventes concernent principalement l'alimentation (71 % du chiffre d'affaires), suivi de l'hygiène et du soin (18 %) (Promojardin, 2015).

Ainsi l'animal de compagnie prend de plus en plus de place dans nos vies, rurales mais aussi citadines. L'animal devient un membre de la famille, et les propriétaires sont de plus en plus conscients des soins qu'il nécessite. Prendre soin de l'autre s'étend à l'animal, qui est de plus en plus médicalisé, et qui voit ainsi son espérance de vie s'allonger. Les assurances pour les animaux de compagnie, relativement récentes, se développent et se démocratisent, creusant encore l'écart entre valeur affective et économique.

### C. Adoption et abandon

Qu'est-ce qui pousse à adopter un animal de compagnie ? Les raisons sont nombreuses. Premièrement, cette adoption peut avoir un intérêt social, car l'animal de compagnie facilite le contact avec l'autre, propriétaire d'animal ou non, il est un sujet de discussion, une manière de commencer une conversation et de créer une connexion, il permet aux personnes âgées de sortir de l'isolement, il est même considéré comme le « lien social minimal » dans l'exemple des punks à chiens (Borocz, 2014). Il a bien évidemment un rôle affectif, c'est un membre de la famille, du foyer, il peut par extension être considéré comme un enfant, et dans certains cas, un substitut d'enfant. Dans une société de plus en plus urbanisée, c'est un retour à la nature. C'est aussi un moyen de divertissement, un sujet d'observation ou de commentaire, contre l'ennui ou la solitude. La sélection des races met en lumière un besoin esthétique de cette adoption, avec ses standards physiques ou une préférence de caractère suivant les besoins du propriétaire et la structure de son schéma familial. Toujours suivant l'enquête FACCO, le Labrador serait en première place (7,8 %) suivi du Yorkshire Terrier (6,8 %), et du Jack Russel Terrier (4,2 %). Ces critères de sélection sont alors révélateurs de ce que l'on attend de cet animal. L'animal de compagnie est enfin un objet de valorisation, car sa survie dépend de son propriétaire. Il est un individu dont on doit s'occuper et qui n'émet pas de jugement (Vincent, 2012).

Malgré tout cela, qu'est-ce qui conduit à son abandon ? En France, chaque été la Société Protectrice des Animaux (SPA) recueille 10 000 chiens et chats. Une étude réalisée en Espagne de 2008 à 2013 sur l'abandon des chiens et des chats, a montré que les raisons principales de ce phénomène sont des problèmes de logement, de comportement, et un temps nécessaire pour s'en occuper trop important. Les raisons qui poussent les propriétaires à ramener un animal dans un refuge sont similaires. Lors de cette étude les chercheurs ont évalué le nombre de chiens à 5,5 millions en 2013, et 33 millions de chats en 2013. Parallèlement le nombre de chiens reçus dans des refuges est de 100 000 en 2013 pour les chiens, 33 000 pour les chats. La majorité des animaux recueillis sont adultes et ne proviennent pas de « races pures » (Fatjó et al., 2015). Comme vu lors de l'introduction la première cause d'abandon pour les chiens est le comportement, ce qui peut inclure de l'agressivité ; il s'agit de la seconde pour les chats. Une méta-analyse réalisée sur 18 articles (de 1976 à 2010) dans une revue publiée en 2014, a montré que la motivation la plus citée des propriétaires à l'abandon ou l'euthanasie d'un animal sain est d'ordre comportemental, soit par un comportement gênant (agressif ou non), soit par un comportement incontrôlable, ou un manque d'éducation. Les données insuffisantes, et non standardisées ne permettent pas d'expliquer totalement les raisons de l'abandon d'un animal de compagnie tant ces raisons sont nombreuses, multifactorielles, dépendantes de l'animal, du propriétaire, du contexte économique, et du pays dans lequel l'étude est réalisée. Les rédacteurs de la revue émettent comme hypothèse la rupture du lien Homme-animal, ou son endommagement (Lambert et al., 2015).

Le statut de l'animal, et plus particulièrement celui de l'animal de compagnie, tend à changer, la manière dont on le perçoit aussi. Aujourd'hui un membre de la famille, demain probablement une personnalité juridique à part entière. Dans notre société, il est la source de nombreux enjeux, économiques, bien sûr, moraux, mais aussi affectifs. Ce lien qui nous unit à lui est la source de ces avancées, comme de son adoption, de sa considération, mais aussi de son abandon. Mais comment qualifier ce lien ?

## II. LE LIEN ET LA RELATION HOMME-ANIMAL

### A. Effet de la domestication et création du lien

Le lien existant entre l'Homme et l'animal de compagnie est la conséquence directe de la domestication, ce lien peut être expliqué de nombreuses façons. Tout d'abord, d'un point de vue évolutif, la domestication est un processus biologique, comme l'est la sélection des races, qui s'est faite à la fois sur des critères physiques par la sélection de caractéristiques physiques juvéniles (qui sollicite et encourage l'empathie), appelée néoténie, mais aussi par une sélection de critères comportementaux comme le fait d'être plus joueur, moins agressif, moins méfiant, donc d'avoir un comportement plus « adapté » à celui de l'Homme.

Ce lien est également expliqué par le bienfait du rappel de la nature, hypothèse biophile, c'est à dire une attraction instinctive entre les êtres vivants, mais aussi par le fait qu'il soit un attachement plus sécurisant qu'une relation humaine. Enfin, l'hypothèse sociale, tend à montrer le bénéfice mutuel de ce lien, à la fois pour l'animal, et pour le propriétaire (Beck, 2014).

Une étude génétique des différences entre le loup et le chien a permis de montrer que la domestication a eut deux effets majeurs. Tout d'abord, des changements de comportement se sont produits qui peuvent s'expliquer par des modifications génétiques touchant le développement du système nerveux, mais aussi un gène impliqué dans la digestion, en particulier dans le métabolisme des acides gras, AMY2B, codant pour une amylase permettant la transformation de l'amidon en glucose. Cette adaptation est le fruit d'un changement de régime alimentaire, à la fois pour les Hommes et les chiens les accompagnant, consécutif à la domestication et marquant le début de l'agriculture dans un temps préhistorique (Arendt et al., 2016).

Ce lien est également visible dans le domaine de l'intelligence émotionnelle, c'est à dire dans la reconnaissance d'une émotion chez autrui, et la mise en place d'un comportement adapté en réaction à celle-ci. Cette capacité est présente entre des individus d'une même espèce, mais également entre le chien, et l'Homme. Elle se fait à la fois grâce aux traits du visage mais aussi l'intonation de la voix, la

posture, donc l'intégration d'une information visuelle mais aussi sonore, permettant au chien de faire la différence entre une émotion négative, ou positive, et cela sans entraînement ni préparation (Albuquerque et al., 2016).

Mais quelle est l'explication physiologique de ce lien ? Des contacts positifs entre humains et animaux de compagnie sont responsables d'une diminution, 5 à 24 minutes après le contact, de la pression artérielle (atténuation du système nerveux sympathique, et ainsi du stress) et d'une augmentation de la concentration plasmatique de béta-endorphines (analgésie, sentiment d'euphorie, diminution du stress), ocytocine (augmentation du lien et de l'attachement en particulier mère-enfant), prolactine (augmentation du lien, comportement parental), acide phénylacétique (attraction, émotion) et dopamine (sensation de plaisir) chez les deux espèces. Le cortisol (hormone du stress) diminue chez l'Homme après ce contact (Odendaal et al., 2003).

Concernant l'ocytocine, une étude a montré que sa concentration urinaire est proportionnelle au temps de regard entre le chien et l'Homme, avec une augmentation visible chez les deux espèces, plus significative que lors du toucher, ou de l'audition. Le facteur principal est donc la durée du partage du regard, reflet de la socialisation, relation particulière que le cerveau traduit par une synthèse d'ocytocine. Cette compétence sociale humaine, particulièrement importante dans la création du lien entre une mère et ses enfants, et le développement de l'attachement, est ainsi partagée avec le chien. Dans une deuxième expérience, l'administration intranasale préalable d'ocytocine chez le chien avant le contact avec son propriétaire et des inconnus, augmente le temps de regard du chien avec son propriétaire (seulement pour les femelles), qui voit lui-aussi sa concentration en ocytocine augmenter, créant ainsi une boucle de contrôle positive (Nagasawa et al., 2015).

Toutes ces caractéristiques montrent l'adaptation d'une espèce à une autre, permettant la création d'un lien, d'un attachement, bénéfique pour les deux, et permettant leur cohabitation.



## B. Impact de la relation Homme-animal et de l'attachement

Le lien Homme-animal tend à l'amélioration de la santé cardiovasculaire, la diminution du stress, de la solitude, comme à l'augmentation de la socialisation autant intra- qu'inter-espèce. De manière générale, les liens qui nous unissent au monde sont garants de notre santé émotionnelle. Nous sommes bien entendus liés à ceux qui nous sont proches, la famille, puis les amis, l'entourage, mais aussi aux animaux, parfois même aux objets, ou plus abstraitement, aux idées, aux valeurs. La relation qui lie à l'Homme à l'animal est un exemple de lien, dont la fonction reste cependant la même, et ce lien peut prendre de nombreuses formes, suivant celui qui le tisse. La façon dont le lien Homme-animal impacte la santé est similaire à celle du lien Homme-Homme, il procure joie, amour, sentiment de responsabilité et de sécurité. Ce lien est la conséquence de l'attachement, c'est un besoin primaire qui ne nécessite pas de satisfaire des besoins physiologiques, comme l'énonce J. Bowlby dans sa *Théorie de l'attachement*.

Ses travaux ont inspiré de nombreux chercheurs, notamment des éthologues, introduisant cette discipline dans l'explication du rapport enfant-parent, du mécanisme permettant l'attachement, et de la préférence de l'enfant pour ses parents (Renck et al., 2002). Ainsi cet attachement lors du plus jeune âge a des conséquences sur la construction du futur adulte, en positif comme en négatif. Il est intéressant de faire un parallèle entre enfant-parent et animal-proprétaire tant ces deux relations ont des points similaires. Ces deux relations impliquent une relation affective, source de l'intérêt que l'un porte à l'autre. Dans le cadre médical, la pédiatrie et la médecine vétérinaire sont également proches, toutes deux impliquent une triade professionnel-tuteur-patient, où le patient ne peut verbaliser son problème, et où sa résolution implique une communication entre les trois parties : du patient au tuteur par l'attachement, du tuteur au professionnel de santé par le verbe, l'empathie, et du patient au professionnel par les signes cliniques, la compréhension de l'attachement (Sandre, 2016).

Ainsi ce sentiment de sécurité essentiel au développement, a des effets, et certaines recherches l'étudient afin de mieux évaluer son impact.

Une étude réalisée pendant un an sur des personnes âgées (questionnaire distribué sur 1 500 personnes âgées de 65 ans et plus), en 1999, a montré que ceux qui possèdent un animal de compagnie (chien ou chat) sont en meilleure santé et ont

une activité physique plus importante. Cela peut simplement être expliqué par le fait que s'occuper d'un animal, d'un être vivant, oblige à rester plus actif, et ainsi à maintenir sa santé physique, diminuant alors le risque de chute ou de fractures. De plus les effets bénéfiques seraient proportionnels à l'attachement (Parminderet al., 1999).

Ce lien augmente l'empathie chez les enfants, mais également l'estime de soi, proportionnellement au degré d'attachement de l'enfant avec l'animal (Simon, 2007). C'est un des premiers exemples d'un attachement sécurisant. Chez l'enfant toujours, une thérapie assistée par un animal de compagnie, diminue la douleur post-opératoire (Creagan et al., 2015). Dans ce domaine, une thérapie assistée d'un animal de compagnie permet une meilleure communication avec l'équipe de soin, diminue le stress et la douleur lors de maladies chroniques. Chez les patients atteints de maladie cardiaque, posséder un chien diminue de 4 fois la probabilité de décès (Creagan et al., 2015). Aujourd'hui, de nombreuses études suggèrent que l'animal peut être utilisé dans de nombreuses thérapies comme un traitement non-pharmacologique (Matchock, 2015).

Ce même animal de compagnie est utilisé pour détecter précocement des cancers, prévenir les crises convulsives, il aurait également un impact positif dans des maladies mentales comme l'hyperactivité, la schizophrénie, la dépression, l'anxiété. Un lien fort avec un animal sera le reflet d'une capacité plus grande à l'amour, l'empathie, et la compassion. Ce lien ne serait pas nécessairement une tentative de combler un manque affectif, mais comme pour tout lien, la projection de ses propres attentes, besoins, sentiments, sur autrui (Walsh, 2009).

Ainsi l'animal de compagnie peut avoir de nombreux impacts positifs, à la fois grâce au lien qu'il partage avec l'Homme, mais aussi par ses qualités intrinsèques. Cependant, une bonne compréhension, une bonne communication, entre l'Homme et l'animal de compagnie est nécessaire. Pour cela il faut être capable de se mettre à la place de l'autre, ce qui revient ici à comprendre le monde mental d'une autre espèce.

### C. Anthropomorphisme et troubles du comportement

Comment se prémunir de l'anthropomorphisme, c'est à dire de l'attribution d'états mentaux humains à des animaux ? La question est aussi vieille que l'étude du comportement des animaux. Cet anthropomorphisme serait un processus de cognition social inter-espèce, « l'état par défaut du cerveau », ainsi un animal

pourrait très bien lui aussi « animaliser » l'Homme (Urquiza-Haas et al., 2015). Observer objectivement, sans interpréter, mais sans pour autant être dénué d'empathie, semble être une des manières de l'éviter.

Une étude réalisée en 2006 s'est intéressée à la comparaison de la relation Homme-animal, entre des chats en surpoids, et des chats de poids normal. Cette étude a révélé que les propriétaires de chats en surpoids étaient plus proches de leurs animaux, qu'ils avaient tendance à davantage les « humaniser », et que ces chats avaient probablement un rôle affectif de substitution. Le fait de plus « humaniser » l'animal avait également été démontré comme facteur favorisant l'obésité chez les chiens (Kienzle et al., 2006).

À l'opposé d'un attachement plus important, l'anthropomorphisme peut conduire à un abandon de l'animal de la part des propriétaires, et un animal abandonné aura davantage de chance de développer par la suite des problèmes de comportement. Cet abandon est souvent le fruit d'un attachement peu marqué, et du fait que le propriétaire n'est pas satisfait de sa relation avec l'animal (Kwan et al., 2013). Dans une étude menée en 2000 sur 12 refuges, 40 % des chiens et 28 % des chats, sont abandonnés à cause de troubles comportementaux (Salman et al., 2000).

Des lieux de vie de plus en plus restreints, l'accélération des rythmes de vie, ainsi qu'une méconnaissance du comportement, ou plutôt des besoins spécifiques de l'animal, conduisent alors au développement de ces troubles.

Le lien entre animal et humain est un équilibre : lorsque que cet équilibre est rompu, des problèmes de comportement peuvent apparaître, même si ces troubles peuvent avoir bien d'autres causes (l'éducation lors de la période juvénile, les facteurs environnementaux, des épisodes traumatisants, les prédispositions génétiques, etc). Sur ce point, le lien, le vétérinaire peut faire l'interface entre l'animal et son propriétaire, de manière préventive en donnant des conseils avisés, mais aussi curative en diagnostiquant les causes.

### III. LE VÉTÉRIINAIRE, GARDIEN DU LIEN

#### A. Rôle du vétérinaire

Peut-on considérer les troubles du comportement comme un enjeu de santé publique ? Ces troubles sont, pour les plus fréquents, de l'agressivité envers les humains, ou d'autres animaux, des problèmes d'élimination (malpropreté urinaire ou fécale), des destructions ou des vocalisations excessives (Voith, 2009).

Même s'il est parfois difficile de les qualifier de « pathologiques » car ils sont avant tout générateurs d'une insatisfaction du propriétaire, ils nuisent à la relation entre le propriétaire et son animal, et induisent ainsi du stress, parfois même de l'épuisement, touchant l'entourage proche, la famille, le voisinage.

Quel est le rôle du vétérinaire, garant de la santé animale et publique, dans la prise en charge de ces troubles ? Il est le premier référant, le premier à qui on pose des questions, demande des conseils, et que l'on écoute, il se doit alors d'être l'acteur privilégié dans la construction et la protection du lien Homme-animal. Il peut être aussi celui qui guide dans le choix d'un animal de compagnie, son espèce, sa race, mais aussi du moment de l'adoption. Il fait partie essentielle du processus de deuil, et comprend les enjeux d'une nouvelle adoption après la perte d'un animal. Un animal qui vient davantage chez le vétérinaire aurait moins de chance de développer par la suite de problèmes de comportement (Scarlett et al., 2002). 70 % des chiens et 50 % des chats voient au moins une fois un vétérinaire dans leur vie, et c'est à ce moment-là qu'il a la possibilité de donner des conseils, de prendre le temps, d'être le premier acteur dans la création et le maintien du lien Homme-animal. Donner des conseils en comportement mais aussi promouvoir la stérilisation (diminution des comportements hormono-dépendants) des animaux sont les deux manières les plus efficaces de réduire le nombre d'animaux abandonnés (Scarlett et al., 2002). A titre d'exemple, les problèmes de malpropreté sont en tête de la liste des problèmes de comportement qui conduisent à un abandon. Le vétérinaire dans son diagnostic, après avoir exclu les causes médicales, doit prendre en compte les causes comportementales, et conseiller les propriétaires dès l'adoption de leur animal, dans l'éducation (par exemple conseiller de ne pas mettre l'animal dans son urine comme punition, comme le déclaraient utile 38 % des propriétaires selon une étude menée en 2002) (Scarlett et al., 2002). Plus particulièrement, pour les chats, la gestion de la litière et du nombre d'animaux dans la maison est primordiale.

Pour « l'obéissance », le vétérinaire peut également être un premier conseiller s'il saisit et comprend ce que le propriétaire attend de son animal ; il donne une vision plus objective, moins influencée par l'affect, et peut, si le propriétaire souhaite aller plus loin, le rediriger vers des professionnels de l'éducation, qui selon lui, seront davantage aptes à répondre à ses attentes. Mais ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels un propriétaire d'animal de compagnie peut être confronté. Citons à titre d'exemple l'agressivité ou les destructions. Ces problèmes, au-delà de la prévention et du conseil, sont des problèmes qui comme des symptômes d'origine somatique doivent motiver une recherche et une investigation de la part des vétérinaires, car comme un souffle peut être le reflet d'un dysfonctionnement cardiaque, des problèmes de comportement peuvent être le reflet d'un dysfonctionnement de la relation entre le propriétaire et son animal, un dysfonctionnement dans le foyer et le mode de vie de l'animal.

#### B. Prise en compte du lien Homme-animal dans la pratique vétérinaire

Le lien Homme-animal a de nombreux impacts, et il incombe ainsi au vétérinaire de bien le comprendre, à la fois dans sa prise en charge médicale mais aussi dans les conseils donnés aux propriétaires pour l'amélioration de cette relation, puisque c'est avant tout ce lien qui amène l'animal chez le vétérinaire. Comprendre ce lien, c'est comprendre l'attachement du propriétaire à son animal, et ainsi percevoir les possibilités thérapeutiques. Il permet également au vétérinaire d'être davantage à l'écoute du propriétaire, et ainsi d'être plus à même de donner des informations qu'il pourra utiliser, autant pour l'animal que pour le propriétaire lui-même. Les propriétaires parlent alors autant des problèmes de leur animal que des leurs, et le vétérinaire est une interface de plus entre la santé humaine et animale, ayant un vrai rôle de redirection si nécessaire (Bower, 2014). Au-delà du rôle technique et médical, s'ajoute un rôle davantage humain, social, une interface de communication entre le propriétaire et son animal, et leurs besoins respectifs (Timmins, 2008). La communication est essentielle, et plus particulièrement une écoute attentive, empathique, mais aussi la reformulation et la synthèse du problème par le vétérinaire, donnant l'opportunité au propriétaire d'être mieux compris, de pouvoir corriger, si besoin, les propos du professionnel de santé. Enfin l'éducation, troisième pilier, permet une meilleure compréhension du problème et du traitement par le

propriétaire, lui laissant l'occasion d'ajuster le traitement suivant ses contraintes. La communication existe alors dans les deux sens : n'est plus unidirectionnelle, du sachant, le vétérinaire, vers le propriétaire, client, mais il s'établit un véritable dialogue offrant la possibilité d'une prise de décision partagée. Cette véritable collaboration a pour effet une meilleure observance du traitement et une confiance accrue du propriétaire.

Enfin, la contention et la manipulation des animaux doivent se faire en prenant en compte leur appréhension et inquiétude, dans un cadre apaisant et le plus familier possible pour l'animal. La diminution du stress et de l'anxiété est primordiale et commence par la reconnaissance des signes qui leur sont liés, l'adaptation du lieu de travail, plutôt sombre, et calme, et l'éducation du propriétaire, qui doit habituer son animal à être tenu, manipulé, comme à voyager (Knesl et al., 2016).

### C. Compétences et diplômes

Ainsi, des connaissances en comportement animal, comme en psychologie humaine sont directement liées à l'amélioration du soin prodigué par le vétérinaire, dans sa gestion de la santé, de la maladie comme de la fin de vie. La prévention, des troubles du comportement ou plus globalement, la médecine préventive, dépend de la capacité du vétérinaire à donner des conseils (devoir d'information), mais aussi du propriétaire à les appliquer, ce qui nécessite une bonne coopération, et une compréhension à la fois de l'animal comme de l'humain. Le vétérinaire peut également être amené à donner des conseils qui vont impliquer un changement de comportement de la part du propriétaire, souvent élément clé du succès thérapeutique. De même, lors de maladie chronique, la prise de décision dans le choix du traitement est parfois complexe, et cette décision est une décision de substitution, qui se fait « à la place » de l'animal. De manière générale, le propriétaire face à la maladie ou à la fin de la vie de son animal, considéré comme un membre de la famille, sera dans un état émotionnel de stress, que le vétérinaire devra gérer. Ce stress peut également nuire à l'observance des soins. Il peut également être ressenti par le vétérinaire face à son incapacité à soigner, ou à la perte d'un patient avec lequel il a créé des liens. Tous ces enjeux sont avant tout le fruit d'émotions, et pour apprendre à les gérer, des notions de comportement animal, mais aussi de psychologie humaine sont nécessaires (Siess et al., 2015).

Concernant les diplômes complémentaires dont les vétérinaires peuvent se prévaloir en comportement animal, il en existe quatre :

- le Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires (CEAV) de Médecine du Comportement des animaux domestiques, qui est un diplôme reconnu par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt ;

- l'*European College of Animal Welfare and Animal Behavioural Medicine* (Collège Européen du bien-être animal et de la médecine du comportement animal), qui est un diplôme délivré par les Collèges Européens et reconnu par le Conseil National de la Spécialisation Vétérinaire (CNSV) ;

- le diplôme Inter-écoles de vétérinaire comportementaliste délivré dans les écoles vétérinaires ;

- le diplôme Universitaire de Psychiatrie Vétérinaire délivré par l'Université de Lyon 1 et VetAgroSup.

Cependant, pour se prévaloir du titre de « spécialiste », il faut, d'après l'article R242-34 du code de déontologie vétérinaire, être titulaire d'un diplôme reconnu par le Conseil National de la Spécialisation Vétérinaire, c'est à dire celui délivré par les Collèges Européens. En France, trois vétérinaires sont spécialisés en médecine du comportement des animaux de compagnie : le Dr Beata, le Dr Gaultier et le Dr Muller (L'ordre national des vétérinaires, 2015).

La discipline du comportement animal est une discipline jeune, en développement, et de nombreux vétérinaires l'utilisent dans leur pratique quotidienne bien qu'ils n'en soient pas des spécialistes. Ainsi, comment cette activité peut-elle s'inscrire dans l'activité d'un vétérinaire libéral généraliste ? Telle est la question à laquelle essaiera de répondre, via une enquête, la deuxième partie.





## DEUXIÈME PARTIE : ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES VÉTÉRINAIRES LIBÉRAUX À ACTIVITÉ CANINE

Cette enquête a pour cible les vétérinaires, à activité principalement canine, c'est à dire soignant des animaux dits de compagnie (hors Nouveaux Animaux de Compagnie). Elle a pour sujet le comportement animal, et plus particulièrement, elle tente de comprendre les problématiques liées à cette discipline au sein d'une clinique vétérinaire. À l'issue de celle-ci, l'objectif est d'en faire une synthèse, du point de vue du vétérinaire, acteur essentiel dans la triade propriétaire-animal-vétérinaire, permettant ainsi de mieux comprendre quelles sont les raisons qui poussent, ou non, ces vétérinaires, à développer une consultation de comportement.

### I. MATERIEL ET MÉTHODES

#### A. Population étudiée

La population ici étudiée est les vétérinaires à activité principalement canine, ayant ou non une activité en comportement. Ils sont au nombre de 9 168 (*L'Ordre national des vétérinaires*) dont 8 466 vétérinaires enregistrés dans l'annuaire professionnel ROY. Un partenariat a été passé avec la société gérant cet annuaire afin d'adresser un questionnaire en ligne aux 5 348 vétérinaires (soit 63 % de la base initiale) acceptant d'être contacté par courrier électronique et ayant fourni une adresse. Il s'agit de praticiens libéraux, de salariés de structures vétérinaires libérales ou de collaborateurs libéraux. Un premier e-mail a été envoyé le 30 mai 2016, puis un second de relance, à ceux qui n'avaient pas ouvert le premier le 10 septembre 2016. Les personnes interrogées pouvaient répondre sur ordinateur, téléphone ou tablette.

725 questionnaires ont été remplis, soit un taux de 14 % de réponses, entre le 30 mai et le 20 septembre 2016. L'échantillon représente alors 8 % de la population totale des vétérinaires à activité canine.

Le questionnaire est relativement simple et pouvait être renseigné en moins de dix minutes. Il est essentiellement composé de questions fermées, à choix unique ou multiples pour faire perdre le moins de temps possible aux vétérinaires. Une seule question est qualitative. Les réponses aux questions n'étaient pas obligatoires. Les répondants pouvaient ainsi décider de sauter des questions s'ils ne voulaient pas répondre, ou si le temps leur manquait. Le temps moyen mis pour répondre au questionnaire a été de 11 minutes, ce qui est conforme à la durée annoncée en début de questionnaire (10 minutes). Le questionnaire a été réalisé à l'aide de logiciel *Sphinx IQ2* (Annexe 2).

## B. Elaboration du questionnaire

Le questionnaire se divise en quatre parties : la première, « situation actuelle » s'intéresse au niveau de formation dans le domaine du comportement du vétérinaire, et au nombre de cas qu'il peut rencontrer ; la seconde « pour votre structure », vise à identifier les freins et les moteurs du développement d'une consultation en comportement, la troisième « à titre personnel », étudie de manière plus subjective ces freins et moteurs, et enfin la dernière partie « mieux vous connaître », s'intéresse au vétérinaire et à l'activité de sa clinique.

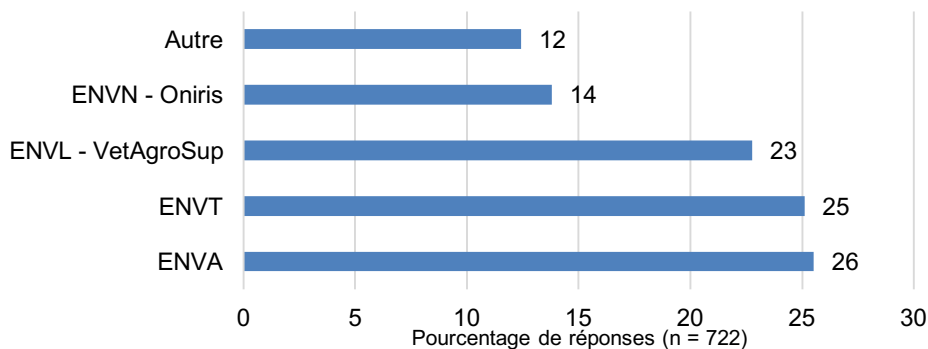
## C. Analyse des données

Le programme *Excel* a été utilisé pour les questions quantitatives et le dépouillement des enquêtes. En ce qui concerne la question ouverte, *AntConc*, programme gratuit développé par Laurence Anthony de l'Université Waseda au Japon, a permis une analyse lexicale.

## II. RESULTATS

### A. Description de l'échantillon

#### 1. « Ecole et année de sortie »

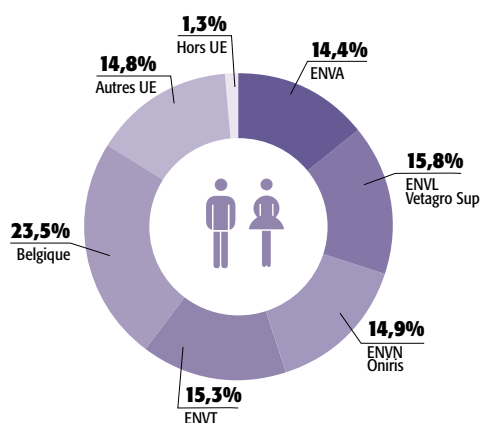


Graphique n° 2 : école de sortie

Pour chaque graphique, n représente le nombre de personnes ayant répondu à la question (ici 722), ce qui signifie que sur les 725 personnes qui ont participé à l'enquête, 3 personnes n'ont pas répondu à cette question.

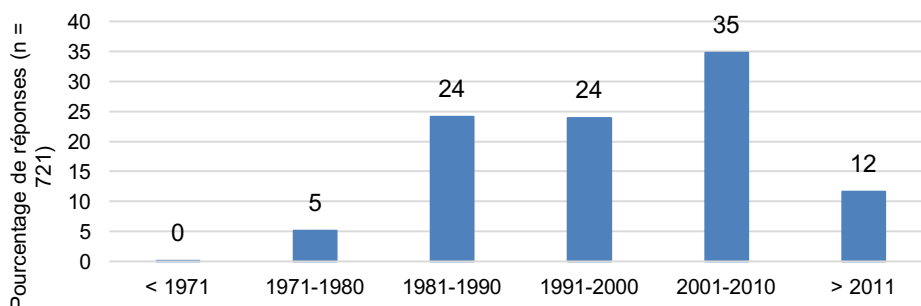
Un quart des répondants sortent d'Alfort, et un autre de l'ENVT (École Nationale Vétérinaire de Toulouse), la proportion est légèrement inférieure pour Lyon avec 23 % et Nantes, avec 14 %. 12 % sortent d'une école non française, mais de l'Union Européenne, parmi eux, 72 % ont été diplômés en Belgique.

Afin de déterminer si nos résultats sont proches ou non de la population mère, c'est à dire celle constituée de la totalité des vétérinaires canins, nous allons utiliser les données de l'Ordre des Vétérinaires, qui chaque année publie un rapport avec les statistiques de la profession sur son site internet.



Graphique n°3 : école de sortie des primo-inscrits en 2015  
(source : L'Ordre des Vétérinaires)

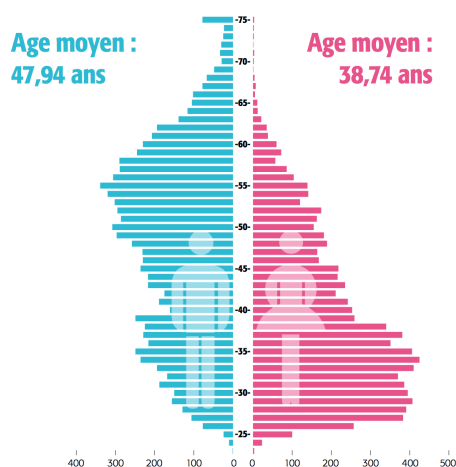
Ce rapport nous donne la répartition de l'école de sortie, mais seulement des primo-inscrits en 2015. Nous pouvons remarquer que le nombre de diplômés ayant fait leurs études en Belgique est beaucoup plus important (ici, 23 %), ce qui diminue la proportion des écoles françaises (autour de 15 % pour chacune d'entre elles).



Graphique n°4 : année de sortie de l'école, par tranche de 10 ans

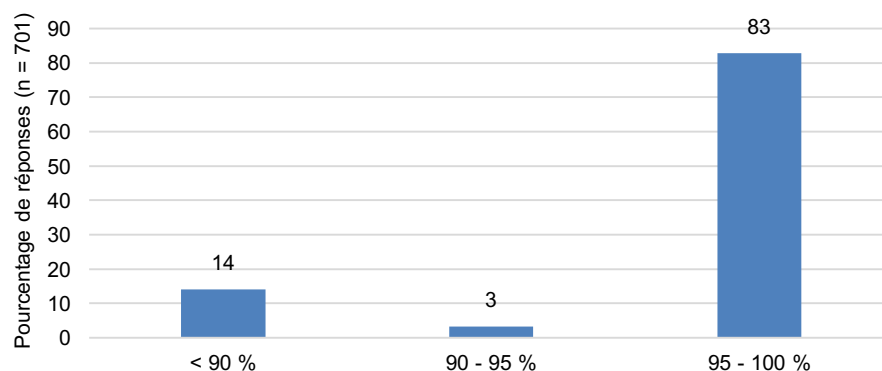
Pour se rendre compte plus facilement des différents âges, il est plus simple de les regrouper, ici par tranche (Graphique 4). Par souci de discrétion, c'est l'année de sortie qui a été demandée, plutôt que l'âge du répondant. Nous remarquons une majorité (35 %), qui a été diplômée entre 2001 et 2010, suivent avec le même pourcentage (24 %), les deux décennies précédentes. De manière générale, presque la totalité des répondants est sortie de l'école entre 1981 et 2010. L'année moyenne de sortie est 1997, ce qui correspond environ à un âge de 44 ans si on considère que l'âge moyen de sortie de l'école est de 25 ans.

Quand on compare ces chiffres à ceux de l'Ordre, où l'âge moyen est environ 48 ans pour les hommes, 39 pour les femmes, et 43 ans sans distinctions de sexe, on remarque qu'ils sont assez proches de ceux obtenus dans notre enquête. Il aurait été intéressant de connaître le sexe pour aller plus loin dans l'analyse.



Graphique n°5 : pyramide des âges des vétérinaires en 2015 (source : l'Ordre des Vétérinaires)

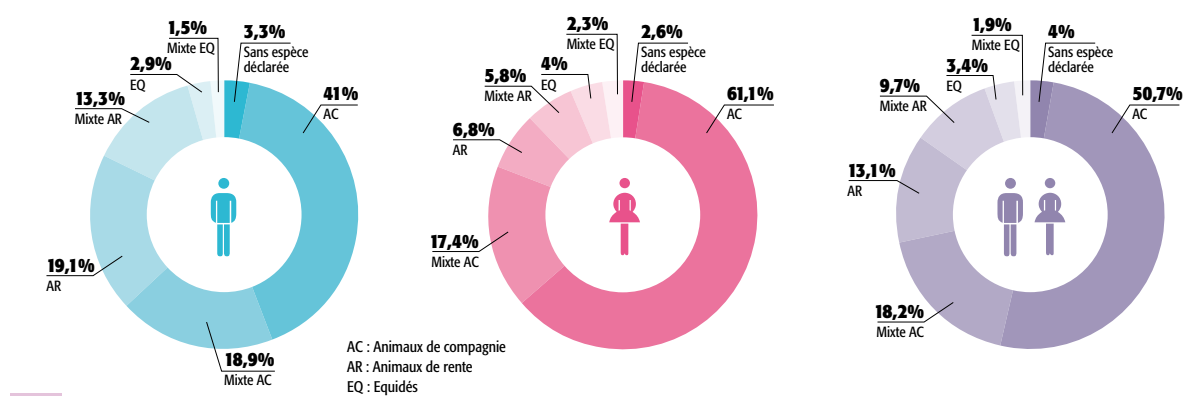
## 2. Pourcentage du chiffre d'affaire en canine



Graphique n°6 : répartition des répondants selon leur pourcentage du chiffre d'affaire en canine

Cette question avait pour objectif de déterminer si oui, ou non, les vétérinaires sondés avaient une activité principalement canine. Le pourcentage donné était libre, mais ceux-ci ont été regroupés en tranche avec comme valeur limite relativement haute de 90 % (Graphique 6). Ainsi près de 86 % d'entre eux réalisent plus de 90 % de leur chiffre d'affaire en canine, contre 14 %, moins de 90 %, la moyenne étant de 90 %.

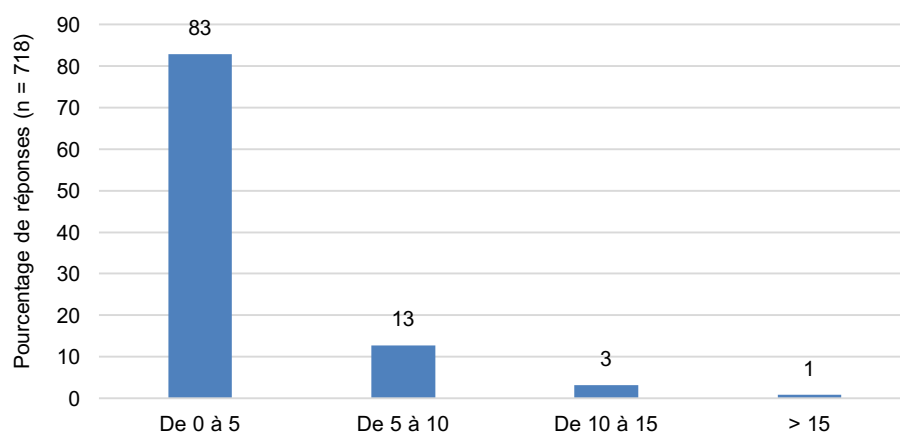
Quand on compare avec les données de l'Ordre (Graphique 7), 51 % déclarent ne soigner que les animaux de compagnie, et 18% ont une activité mixte.



Graphique n°7 : compétences déclarées par les vétérinaires en 2015 (source : l'Ordre des Vétérinaires)

### 3. Nombre d'Equivalents-Temps-Plein (ETP) dans la clinique

L'ETP, équivalent temps-plein, permet de rapporter l'effectif travaillant dans une structure au nombre de d'individus qui seraient nécessaires si tous travaillaient à temps-plein. Cette question permet de mieux spécifier le nombre de vétérinaires actifs dans la clinique, et ainsi de déterminer dans quel type de structure le répondant travaille.



Graphique n° 8 : nombre d'ETP au sein de la clinique

Pour plus de simplicité les données ont été regroupées par tranches. Nous pouvons remarquer qu'une grande majorité, 83 %, exerce dans des structures composées de 1 à 5 vétérinaires travaillant à temps-plein. Cependant, cette unité de mesure n'est pas utilisée pour toutes les études et il est difficile d'interpréter ce chiffre.

### 4. Répartition géographique

Il existe des données, publiées par l'Ordre, concernant le département d'exercice des vétérinaires à exercice individuel d'une part, des salariés d'autre part et enfin des collaborateurs libéraux. Une moyenne de cette répartition a été nécessaire pour comparer ces résultats à ceux obtenus avec notre enquête, ce qui revient à calculer le pourcentage de vétérinaires exerçant dans une région sans distinction d'activité, par rapport au nombre total de vétérinaires. Pour plus de simplicité les données ont été regroupées suivant les régions (avant réforme territoriale), les résultats sont résumés en pourcentage dans le tableau 1. La première colonne indique la région, la seconde la répartition suivant les données de l'Ordre, sans distinction de domaine d'activité, la troisième, le résultat de notre échantillon et dans la quatrième colonne

du tableau est présentée la différence en valeur absolue entre ces deux pourcentages afin d'objectiver avec plus de clarté l'écart entre la réalité et l'enquête.

Tableau n°1 : comparaison de la répartition géographique des vétérinaires en pourcentages par région entre les données de l'Ordre et l'échantillon de l'enquête

Région	Suivant l'Ordre	Suivant l'échantillon	Différence
ALSACE	2	2	0
AQUITAINE	8	11	3
AUVERGNE	2	1	1
BOURGOGNE	4	2	2
BRETAGNE	5	6	1
CENTRE	3	3	0
CHAMPAGNE ARDENNES	2	2	0
FRANCHE COMTE	2	2	0
ILE DE FRANCE/DOM	14	17	3
LANGUEDOC ROUSSILON	5	5	0
LIMOUSIN	1	1	0
LORRAINE	3	2	1
MIDI PYRENES	5	6	1
NORD PAS DE CALAIS	6	4	2
NORMANDIE	7	5	2
PACA/CORSE	9	12	3
PAYS DE LA LOIRE	7	5	2
PICARDIE	2	2	0
POITOU CHARENTES	2	3	1
RHONES ALPES	11	10	1

On retrouve les mêmes régions avec une forte densité : Ile de France / DOM, PACA / Corse, Aquitaine. L'écart entre les deux pourcentages est relativement faible puisqu'il ne dépasse jamais 3 %. Malgré le nombre de données moins important pour notre étude et le fait que notre échantillon cible uniquement les vétérinaires à activité canine, l'étude de la répartition géographique montre que les deux populations sont relativement similaires sur ce point.

## 5. Représentativité

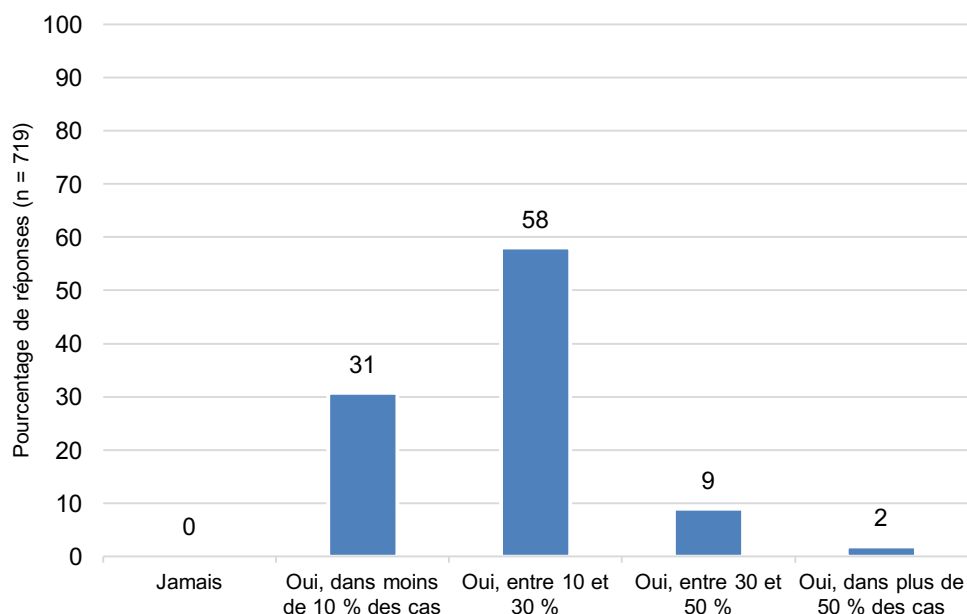
Il est difficile de définir la représentativité de l'échantillon. Premièrement car pour cela il faut des données sur la population totale, représentée ici par la population des vétérinaires à activité canine, et non pas la population totale des praticiens vétérinaires dans leur ensemble, et deuxièmement car les données récoltées lors de l'enquête ne sont pas suffisantes. Des questions sont manquantes, comme le sexe, la modalité d'exercice, ou ont été mal posées (ETP difficile à interpréter) ce qui sera développer plus amplement lors de la discussion.

Même si le taux de réponse (14 %), est élevé pour ce type d'enquête, et que la répartition géographique et l'âge de ces vétérinaires, sont relativement proches de la population totale, il est impossible de déterminer si la population est bien représentative, comme nous l'avons vu celle-ci est légèrement éloignée de la réalité. Ainsi, nous avons choisi de ne pas effectuer de tests statistiques sur nos résultats : l'échantillon ne peut pas être prouvé représentatif, nos résultats ne pourraient pas être extrapolés à la population totale.

Nous considérerons donc par la suite que les résultats obtenus traduisent la situation de notre échantillon qui ne s'éloigne pas trop, en terme de représentativité, de la population cible initiale : les vétérinaires à activité canine français.



## B. « Situation actuelle »



Graphique n°9 : répartition des réponses selon le pourcentage des troubles du comportement rencontrés lors des consultations

La majorité des vétérinaires (plus de 50 %) constate une fréquence de 10 à 30 % de troubles comportementaux au sein de leurs consultations.

Si on prend les moyennes de chaque plage, en prenant pour la plage « oui, dans plus de 50 % des cas », la valeur de 50 %, et « oui, dans moins de 10 % des cas », la valeur de 10 %, nous pouvons calculer une approximation de la fréquence moyenne de rencontre de ses troubles, qui est de 19 % pour l'ensemble des vétérinaires sondés, soit une consultation sur cinq. Aucun vétérinaire n'observe jamais de troubles de comportement durant ses consultations.

À la question « *proposez-vous une consultation spécialisée de comportement ?* » 37 % répondent « oui », contre 63 % « non » (n = 715).

Parmi ceux qui proposent une consultation de comportement (donc ayant répondu « oui » à la précédente question), 56 % ne reçoivent pas de cas référés (n = 265), c'est à dire que les propriétaires viennent directement à eux sans être dirigés par un autre vétérinaire vu antérieurement.

Parmi ceux qui ne proposent pas de consultation de comportement, 2 % ne voient pas l'intérêt de référer, 16 % n'en ont pas la possibilité, 75 % réfèrent moins d'une fois par mois et 7 % une fois par mois ou plus (n = 449) : 18 % ne réfèrent pas contre 82 % qui le font.

Toujours parmi ceux qui ne proposent pas de consultation de comportement, à la question « vos clients vous ont-ils déjà demandé si vous pouviez assurer une consultation spécialisée de comportement ? », 27 % répondent « jamais », 17 % « une fois par an », 39 % « une fois par trimestre », 9 % « une fois par mois », et 7 % « plus d'une fois par mois » (n = 446), soit 16 % une fois par mois ou plus, et 56 % moins d'une fois par mois.

Si on compare les deux questions précédentes, on note que 56 % des clients demandent une consultation de comportement moins d'une fois par mois, et 75 % des vétérinaires réfèrent dans ce cas. De la même manière, 16 % des clients demandent une consultation de comportement une fois par mois ou plus et 7 % réfèrent dans ce cas.

Pour se rendre compte plus clairement de la situation, il est intéressant de croiser ces deux questions (Tableau 2).

Tableau n°2 : tableau croisé de la demande des clients en fonction de la fréquence de cas référés chez les vétérinaires qui ne proposent pas de consultation spécialisée de comportement (n = 445)

Cas référés	Consultation spécialisée de comportement (% des réponses)			
	"Non je n'en vois pas l'utilité"	"Non, mais si j'en avais l'occasion je le ferais"	"Oui, moins d'une fois par mois"	"Oui, une fois par mois ou plus"
"Jamais"	5	24	66	6
"Oui, plus d'une fois par mois en moyenne"	3	0	87	10
"Oui, une fois par mois moyenne"	0	12	64	24
"Oui, une fois par trimestre en moyenne"	1	15	78	6
"Oui, une fois par an en moyenne"	1	14	84	1

On remarque que, quel que soit la demande des clients (première colonne), les vétérinaires réfèrent majoritairement moins d'une fois par mois (troisième colonne), même si la fréquence de demande des clients est supérieure à un mois (troisième ligne), avec dans ce cas le pourcentage le plus élevé, de 87 %. La majorité (24 %) de ceux qui réfèrent le plus (dernière colonne), c'est à dire plus d'une fois par mois, reçoivent une demande de la part de leurs clients environ une fois par mois.

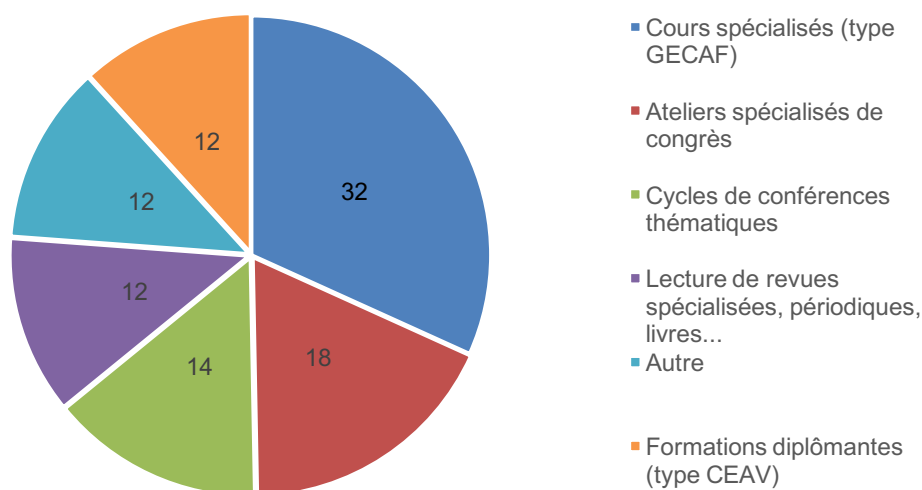
Concernant ceux qui réfèrent moins d'une fois par mois, on remarque que le pourcentage augmente à mesure que la demande des clients diminue : 64 % pour une fois par mois, 78 % une fois par trimestre et enfin 84 % une fois par an.

On remarque également que ceux qui déclarent ne pas avoir l'occasion de référer, ou n'en voient pas l'utilité, sont ceux qui rencontrent également une demande faible ou inexistante de la part des clients, avec respectivement 24 % et 5 %.

Pour résumer et rendre les choses plus faciles à comprendre, on peut dire que, globalement, les vétérinaires qui réfèrent sont ceux qui observent une demande proportionnellement plus importante de la part de leurs clients. Cependant, on observe également un décalage : la demande est souvent supérieure au nombre de référés.

Donc, les vétérinaires remarquent des troubles du comportement lors d'une consultation sur cinq. Ils sont plus nombreux à ne pas proposer de consultation de comportement qu'à le faire. Ceux qui en proposent reçoivent davantage de cas non référés que de référés, et ceux qui n'en proposent pas, auraient la possibilité de davantage référer, ou bien de proposer une consultation de comportement, entre une fois par mois et par trimestre.

En ce qui concerne la formation dans ce domaine, 47 % ont déjà suivi une formation dans le domaine du comportement (n = 722).

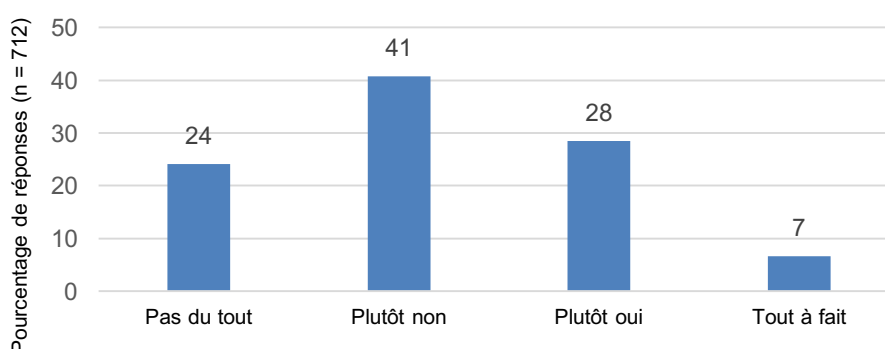


Graphique n°10 : formations en comportement suivies  
(en pourcentage de réponses, n = 340)

Parmi les 47 % précédents, la première place des formations suivies, avec presque un tiers des cas, revient aux cours spécialisés organisés par le GECAF (Groupe

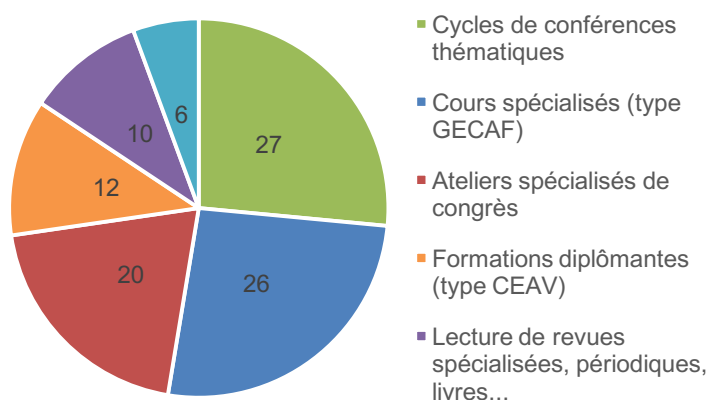
d'Étude en Comportement des Animaux Familiers) de l'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnies) qui proposent des formations sur différents thèmes : cours d'initiation en comportement, cours de base comportement du chien, et du chat, dangerosité (Graphique 10).

Viennent ensuite (avec 18 %), les ateliers spécialisés de congrès comme le congrès annuel organisé par l'AFVAC, puis, avec 14 %, les cycles de conférences thématiques. Parmi ceux qui ont répondu « autre », la première formation citée (à 20 %) est la méthode de Conduite Accompagnée du Chien qui est un « nouveau concept de prévention pour les chiots et d'évaluation comportementale pour les chiens » (*La Conduite Accompagnée du Chien*).



Graphique n°11 : répartition des répondants selon leur volonté de suivre une formation de comportement dans les deux ans

Près des deux tiers des répondants (65 %) ne souhaitent pas se former dans les deux ans à venir. Ceux qui souhaitent le faire choisiraient dans les trois premières positions les mêmes types de formation que ceux précédemment cités (Graphique 10) avec une nette augmentation concernant les cycles de conférences, qui passent de 14 à 27 % (Graphique 12).



Graphique n°12 : formation en comportement souhaitée dans les deux ans à venir (en pourcentage de réponses, n = 249)

Pour mieux se rendre compte de la volonté des vétérinaires de se former ou non, il est intéressant d'analyser les réponses en fonction du fait qu'ils proposent ou non d'ores et déjà une consultation de comportement.

Tableau n°3 : tableau croisé du pourcentage de formation en comportement suivie, et souhaitée dans les deux ans à venir, en fonction de la proposition d'une consultation en comportement (en pourcentage de réponses, n = 703)

Consultation	Formation suivie	Formation dans les deux ans à venir			
		« Oui »	« Pas du tout »	« Plutôt non »	« Plutôt oui »
« Oui »	62	20	31	37	13
« Non »	38	27	46	24	3

Parmi ceux qui proposent une consultation de comportement (c'est à dire ceux concernés par la ligne « oui »), 62 % ont déjà suivi une formation en comportement, et 49 % souhaitent se former encore dans les deux à venir.

Parmi ceux qui n'en proposent pas, 38 % ont suivi une formation, et 27 % souhaitent se former. On remarque donc un lien entre le fait de proposer une consultation de comportement et la formation. En effet, ceux qui proposent une consultation sont ceux qui ont déjà suivi une formation dans ce domaine mais aussi, ceux qui souhaitent continuer à se former. Cependant, 38 % de ceux ont suivi une formation ne proposent pas de consultation de comportement ce qui implique que, malgré une volonté de progresser dans ce domaine, et une démarche personnelle pour acquérir de nouvelles connaissances, cela n'est pas suffisant pour proposer une consultation de comportement.

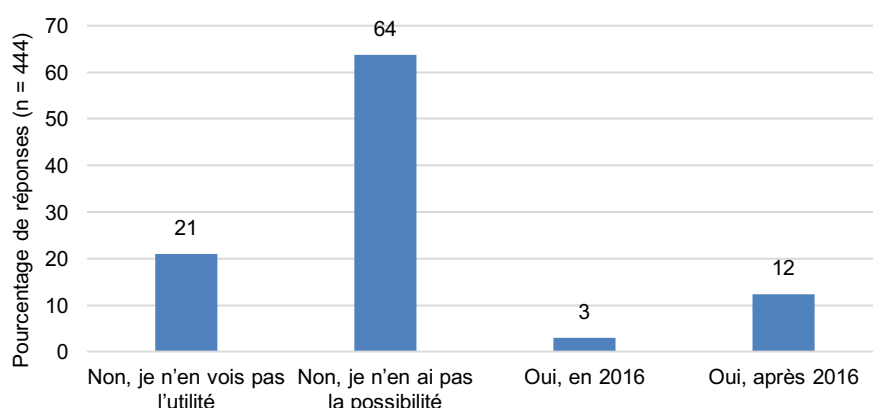
Pour résumer en quelques chiffres principaux :

- 58 % des vétérinaires observent des troubles de comportement dans 10 à 30 % de leurs consultations.
- 37 % proposent une consultation de comportement, parmi eux 44 % reçoivent des cas référés, 62 % ont suivi une formation, et 49 % souhaitent se former à nouveau.
- Quand les clients demandent une consultation de comportement plus d'une fois mois, 87 % des vétérinaires n'en proposant pas, réfèrent moins d'une fois par mois.
- 47 % des vétérinaires ont suivi une formation dans ce domaine, principalement grâce au GECAF, 35 % souhaitent se former dans les deux à venir, principalement grâce à des conférences.

## C. « Pour votre structure »

### 1. Projet de consultation

Cette question n'a été posée qu'aux vétérinaires qui ne proposent pas actuellement de consultation de comportement (soit 449).



Graphique n°13 : répartition des répondants selon leur volonté de développer une consultation spécialisée de comportement

Parmi eux, une très grande majorité (85%) ne souhaitent pas développer de consultation de comportement. 64 % apportent une nuance en répondant qu'ils n'en ont pas la possibilité, c'est à dire que la décision ne dépend pas d'eux. On peut comprendre que cette décision dépend soit de la clinique et de ses contraintes, soit de la clientèle, mais pas du praticien répondant. 15 % voudraient en développer une, et 12 % après 2016, ce qui signifie que ce n'est pas un objectif à très court terme.

### 2. Freins

De nombreuses réponses étaient proposées et le vétérinaire devait en choisir trois au maximum en les hiérarchisant. Un certain nombre de vétérinaires n'ont pas choisi trois propositions mais une, ou deux : aussi le nombre de réponses diminue entre chaque réponse, passant de 720, à 521, puis à 419.

Pour le dépouillement et l'analyse des résultats il est préférable, plutôt que d'analyser les questions les unes après les autres, de les synthétiser, en donnant pour le premier frein la valeur de 3, le deuxième, 2, et le dernier 1. Ainsi les réponses sont pondérées et cela permet d'avoir une vue d'ensemble de ses freins.

On obtient alors le tableau suivant :

Tableau n°4 : tableau récapitulatif des trois freins, hiérarchisés, au développement d'une consultation en comportement (en pourcentage de réponses)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total
Le manque de connaissances	31	22	14	26
Le manque de demande	19	21	17	20
Le manque de rentabilité	15	17	16	15
Le prix de la consultation	9	20	20	13
Autre	10	8	16	10
Aucun	11	2	4	8
Le personnel de la clinique	3	6	9	4
La concurrence	1	2	5	2
L'image	0	2	1	1
n	720	521	419	

« *Le manque de connaissances* » est le premier frein, après pondération, avec 26 % des réponses pondérées. Il est le premier aux rangs 1 et 2. Vient ensuite « *le manque de demande* », avec 20 %, et « *le manque de rentabilité* », 15 %. Ces trois freins renvoient aux trois acteurs principaux, dans un premier temps le vétérinaire lui-même, qui estime ne pas avoir les connaissances nécessaires, puis ensuite le client, qui n'est pas demandeur, ou pas assez, d'une consultation de ce type, et enfin la clinique dans sa rentabilité car ce service est jugé comme pas assez rentable. De plus, on remarque que le quatrième frein est le « *prix de la consultation* » ce qui va dans le sens du manque de rentabilité ; bien qu'on puisse également comprendre que ce prix soit trop élevé pour les clients ; puisque tous deux peuvent être regroupés sous un frein d'ordre économique. Ainsi les freins sont complexes et ne peuvent être regroupés sous un seul et même domaine, ils impliquent autant le vétérinaire, le client, que la clinique. Cependant on peut tout de même dire que le manque de connaissances occupe une place centrale, puisque presque un tiers des répondants le considère comme le premier frein.

Le personnel de la clinique, la concurrence et l'image ne semblent pas être un problème, et 8 % ne voient pas de frein au développement d'une consultation de comportement.

À noter que parmi ceux qui ont déjà suivi une formation de comportement, 25 % ont répondu « *le manque de connaissances* » comme le premier frein, ce qui est légèrement inférieur aux réponses de l'ensemble de l'échantillon (avec une différence de 6 %) mais montre tout de même qu'il est le premier frein quel que soit le niveau de formation.

### 3. Moteurs

Nous allons procéder de la même manière pour étudier les réponses concernant les moteurs (Tableau 5).

Comme pour les freins, le nombre de répondants diminue au fil des propositions (720, 622 puis 563) mais moins que pour la question précédente.

Tableau n°5 : tableau récapitulatif des trois moteurs du développement d'une consultation en comportement (en pourcentage des réponses)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total
Une meilleure prise en charge du bien-être animal	38	23	20	31
Diversifier les activités de la clinique	23	27	25	24
Répondre à la demande	20	17	14	18
Un meilleur suivi de la clientèle	8	22	21	14
Développer la clientèle	5	10	16	8
Aucun	5	0	1	3
Autre	1	0	2	1
La rentabilité	0	0	1	0
n	720	622	563	

Le premier moteur au développement d'une consultation de comportement est une « *meilleure prise en charge du bien-être animal* », avec 31 % du total pondéré. Cette préoccupation arrive en premier place avec 38 % pour le rang 1, puis deuxième pour le rang 2 et 3, ce qui démontre bien de son importance pour les vétérinaires. Viennent ensuite « *diversifier les activités de la clinique* », avec 24 %, puis « *répondre à la demande* ».

De la même manière que pour les freins, la première place est occupée par une considération qui concerne le vétérinaire, ici pouvoir mieux prendre en charge les animaux et leur bien-être. Cette consultation peut être un plus pour la clinique, en



dehors de toute considération économique, puisque la rentabilité est le dernier des moteurs.

Enfin, paradoxalement, « *répondre à la demande* », est le troisième moteur alors qu'il était le deuxième frein à la question précédente. On peut suggérer que le client influe beaucoup sur la façon dont le vétérinaire envisage cette consultation : si la demande est faible il le verra comme un frein, si elle est forte, comme un moteur.

Pour conclure sur cette partie, une très grande majorité des vétérinaires ne souhaite pas lancer de consultation de comportement. Cette décision ne semble pas dépendre directement de leur volonté (« *je n'en ai pas la possibilité* »). Le manque de connaissance apparaît comme le premier frein. C'est avant tout des considérations économiques qui rentrent en jeu : citons le prix de la consultation pour le temps passé, la rentabilité, mais aussi une forte dépendance à la demande des clients, malgré le fait qu'elle permettrait de prendre mieux en charge le bien-être animal et de diversifier les activités de la clinique, c'est à dire de proposer un service différenciant.

Pour résumer en quelques chiffres :

- 85 % des vétérinaires qui ne proposent pas de consultation de comportement ne souhaitent pas en développer.
- Le premier frein à son développement est, avec 26 % des réponses, le manque de connaissances.
- Le premier moteur à son développement est, avec 31 % des réponses, une meilleure prise en charge du bien-être animal.

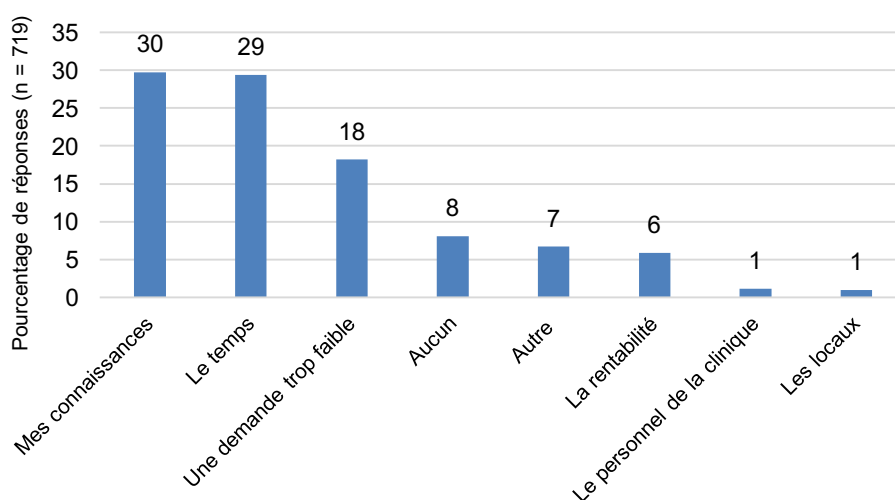
#### D. « A titre personnel »

Dans cette partie à la différence de la précédente, les questions se focalisent sur la volonté personnelle du répondant, c'est à dire, en faisant abstraction des besoins et/ou des contraintes de la clinique dans lequel il exerce. Ainsi ces questions font abstraction des contraintes économiques liées à l'exercice libéral et à la rentabilité d'une clinique, sauf si celles-ci sont une préoccupation pour le répondant.

## 1. Frein et moteur

Les questions sur les freins et les motivations de cette partie sont similaires à celles de la partie précédente. Cependant une seule réponse était demandée : il s'agit alors de comprendre l'unique raison, s'il devait choisir, qui motive ou non, un vétérinaire à développer une consultation de comportement.

Comme précédemment, la proposition « *mes connaissances* » arrive en première place (30 %), suivie, de très près par « *le temps* » (29 %) et une « *demande trop faible* » (18 %) (Graphique 14).



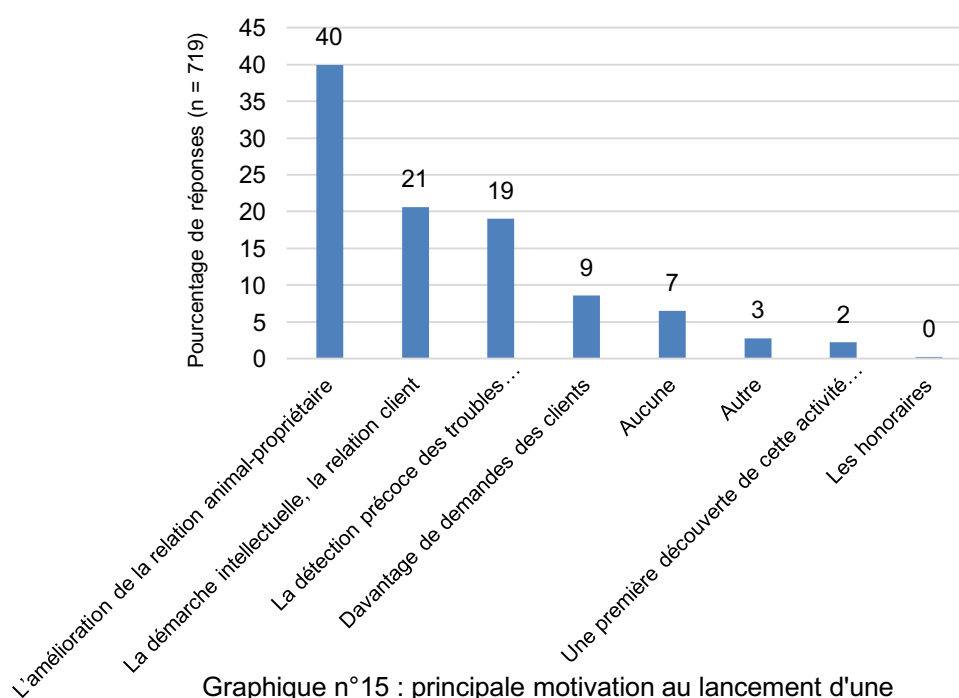
Graphique n°14 : principal frein au lancement d'une consultation de comportement

On retrouve le manque de connaissances, de compétences dans ce domaine, comme le principal frein. Quant au temps, on peut le comprendre de deux façons : soit le temps nécessaire à l'acquisition de ces connaissances, soit le temps imparti aux consultations pendant une journée, car une consultation de comportement est plus longue qu'une consultation classique. Cependant, puisqu'ici nous considérons les réponses à l'échelle de l'individu, il est plus logique de considérer que ce temps comme frein est principalement un temps personnel, donc un temps que le vétérinaire ne peut ou ne veut pas libérer pour s'intéresser à cette discipline et ainsi avoir la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires. La demande des clients est ici aussi un frein, en troisième position à l'échelle individuelle, alors qu'il était deuxième à l'échelle d'une clinique. Cela veut dire que les attentes des clients, leurs questions vont avoir une influence sur la façon dont le praticien perçoit une

discipline. Ainsi ces trois freins suivent une même logique : le vétérinaire ne prendra pas le temps d'acquérir les connaissances dans un domaine peu sollicité par les propriétaires.

Par ailleurs, les locaux, le personnel de la clinique ainsi que la rentabilité semblent avoir peu d'influence à titre personnel. Enfin, 8 % ne voient d'ailleurs aucun frein au développement d'une consultation de comportement.

Notons que parmi ceux qui ont déjà suivi une formation de comportement, 18 % répondent « *mes connaissances* » comme le principal frein, soit une différence de 12 % par rapport à l'échantillon total. Pour eux, le premier frein est « *le temps* » (31 %) puis « *une demande trop faible* » (20 %), comme pour la population générale.



Graphique n°15 : principale motivation au lancement d'une consultation de comportement

La principale motivation au lancement d'une consultation de comportement est pour 40 % « *l'amélioration de la relation animal-proprétaire* », puis vient pour 21 % « *la démarche intellectuelle, la relation client* » et pour 19 % « *la détection précoce des troubles comportements* » (Graphique 15).

Ainsi, c'est surtout et d'abord le propriétaire et son animal qui sont au centre. Les répondants pensent que cette consultation pourrait améliorer la relation entre

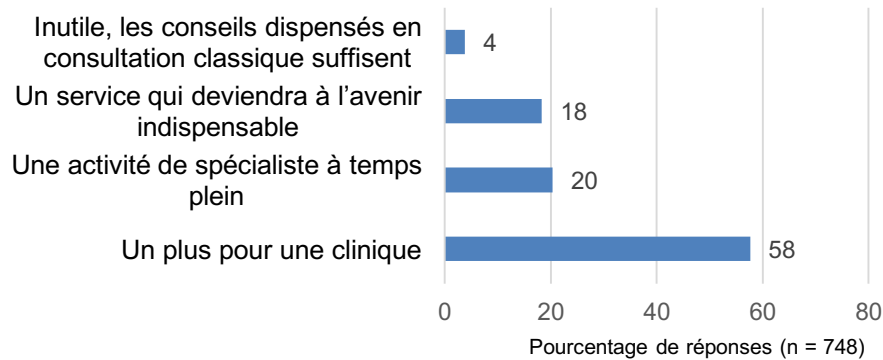
l'animal et son propriétaire, améliorer la relation avec le client. C'est une démarche intellectuelle qui les attire, même si, comme vu précédemment, le manque de connaissances semble être un problème. Les vétérinaires ont quand même conscience du cheminement intellectuel que cela implique et n'ont pas besoin d'une première découverte de cette activité pour s'y intéresser (2 %). Ainsi, de manière générale, le bien-être animal semble être primordial, ce qui se rapproche du principal moteur au sein de la clinique qui est « *une meilleure prise en charge du bien-être animal* ». On remarque également que la demande des clients passe après ces considérations, car il serait un moteur pour 9 % des répondants, contre 18 % un frein à la question précédente. Donc, la demande des propriétaires semble être un frein plus qu'un réel moteur. Ainsi, indépendamment de leurs clients, les répondants indiquent qu'une telle consultation pourrait améliorer leur relation avec leur animal, permettre de détecter des troubles plus précocement.

Finalement, on comprend que les freins sont avant tout la conséquence d'une demande trop faible de la part des propriétaires, en relation avec un temps trop important pour acquérir des connaissances. D'un autre côté, les moteurs concernent principalement les propriétaires et le bien-être des animaux. Il y a donc une contradiction entre ces deux points, puisque le moteur est avant tout le propriétaire et son animal, elle ne peut aboutir au développement d'une consultation de consultation, car, par sa demande trop faible, il est aussi son frein.

## 2. Opinion des vétérinaires

Cette question avait principalement comme objectif de cerner le positionnement des vétérinaires face à ce domaine c'est-à-dire s'il le voit comme accessoire, utile, comme une activité de spécialiste ou une compétence pouvant être acquise par un vétérinaire généraliste.

Les vétérinaires n'étaient pas limités par le nombre de réponses : ils pouvaient valider les quatre propositions s'ils les estimaient toutes justes.



Graphique n°16 : réponses à la question "pour vous, proposer une consultation de comportement, c'est..."

Aucun des vétérinaires n'a donné plus de deux réponses : 717 ont donné une seule réponse, 31 d'entre eux une deuxième. On peut donc considérer que leur réponse signifie qu'elle est plus vraie pour eux que les autres réponses, ou, que celles qui ne sont pas choisies sont partiellement fausses.

Pour une majorité d'entre eux (58 %), proposer une consultation de comportement est « *un plus pour une clinique* », qu'elle soit réalisée par un « *spécialiste à temps plein* », 20 %, ou non (Graphique 16). En ce qui concerne l'utilité d'un tel service, peu d'entre eux, 4 %, ne la considèrent pas comme une consultation à part entière, et 18 % l'estiment « *indispensable* ».

En ce qui concerne la seconde réponse (n = 31), comptabilisée dans le graphique 16 :

- 71 % pensent que c'est un service qui deviendra à l'avenir indispensable, parmi eux 82 % avaient répondu, en tant que 1<sup>ère</sup> réponse, « *un plus pour une clinique* » et 18 % « *une activité de spécialiste à temps plein* ».
- 29 % « *un plus pour une clinique* » : parmi eux 89 % avaient répondu « *une activité de spécialiste à temps plein* », et paradoxalement, 11 % « *inutile* » (n=1 pour ce cas).

En synthèse :

- 30 % des répondants voient leurs connaissances comme le principal frein au lancement d'une consultation de comportement.
- 40 % des répondants voient l'amélioration de la relation entre l'animal et son propriétaire comme le principal moteur.
- Pour 58 %, proposer une consultation de comportement est un plus pour clinique, et pour 20 % d'entre eux c'est une activité de spécialiste à temps plein.

A la suite de cette question était posée une question ouverte « *votre opinion sur la consultation spécialisée de comportement* ».

61 % ont répondu à cette question et rédigé une réponse, ce qui correspond, *in fine*, à 18 000 mots.

L'analyse de cette question étant plus délicate que les précédentes, celle-ci nécessite plusieurs étapes.

Dans un premier temps, un travail synthétique est nécessaire.

Un résumé, bien que subjectif, donne d'ores et déjà, quelques informations, il a été réalisé le plus fidèlement possible aux réponses, en prenant en compte la fréquence des mots et expressions, après une analyse des différents thèmes réalisée à partir d'un thésaurus construit *ad hoc*, et de nombreuses relectures, dans un souci de simplification, et de non interprétation. Le résumé proposé est le suivant :

« Le comportement représente une difficulté pour les praticiens, une difficulté à donner des conseils sans avoir les connaissances suffisantes, des conseils aux clients qui souvent ne les suivent pas. Le problème de la clientèle revient souvent, avec une notion récurrente de fatigue face à des cas souvent compliqués, et à des propriétaires qui ne comprennent pas le problème, ayant une image biaisée de leur relation avec leur animal. Ils ne sont pas réceptifs, n'ont pas la motivation nécessaire pour changer leurs habitudes, investir du temps et de l'argent, et ils redoutent l'utilisation de médicaments psychotropes. La mise en évidence de ces troubles est faite dans un premier temps par le vétérinaire, c'est rarement une démarche des propriétaires.

C'est une spécialité qui paraît alors, bien qu'utile, chronophage, car elle nécessite du temps pour convaincre, du temps pour gagner la confiance et la coopération du propriétaire, du temps nécessaire à une consultation et une thérapie souvent longues, sans réel retour sur investissement, sans résultat visible, avec des échecs thérapeutiques fréquents, dans un contexte où l'organisation du temps de travail, et la rentabilité, sont centraux pour les vétérinaires.

Il reste cependant un domaine intellectuellement intéressant, parfois satisfaisant, surtout dans la compréhension du lien entre le propriétaire et son animal et l'amélioration du bien-être animal, mais est d'abord le fruit d'une démarche personnelle, et d'une passion, puisqu'il nécessite des connaissances pointues dans ce domaine mais également en psychologie/psycho-pathologie humaine. Il est un plus dans le processus de fidélisation de la clientèle, dans la relation triangulaire

vétérinaire-proprétaire-animal. Il est jugé très utile dans la prévention des troubles comportementaux et le bon développement des jeunes animaux, car des consultations spécialisées arrivent souvent tardivement, et deviennent ensuite trop difficiles à gérer. Ces conseils de base sont souvent donnés lors d'une consultation généraliste, et préviennent des abandons ou des situations qui pourraient potentiellement se dégrader. La question de la responsabilité du vétérinaire lors de cas d'agressivité est souvent soulevée.

Les cas de comportement sont de plus en plus nombreux, surtout dans les milieux de vie urbains. Le bien-être animal est davantage au centre des préoccupations. Beaucoup pensent que ces cas nécessitent une prise en charge par un spécialiste, diplômé, dans l'idéal à domicile, permettant ainsi de justifier le prix de la consultation, bien que certains aient le sentiment que ces spécialistes leur retirent une part de leur clientèle. La coordination entre généraliste et spécialiste paraît alors essentielle, ainsi que la complémentarité des deux dans le suivi du patient, dans le respect de la déontologie et de l'éthique. De plus, il semble exister des conflits au sein de ces spécialistes.

Les vétérinaires regrettent une formation initiale trop pauvre, et redoutent l'utilisation des psychotropes sans les connaître parfaitement. Par ailleurs, certains d'entre eux voient cette discipline comme trop complexe.

Une concurrence forte existe, surtout composée de professionnels non-vétérinaires, (éducateurs, dresseurs, club d'agility...), qui travaillent en collaboration, ou non, avec les vétérinaires, qui en sont souvent satisfaits, même si certains constatent des compétences inadaptées. Le vétérinaire n'est pas considéré comme un spécialiste du comportement, comme il pourrait l'être de d'autres domaines, et il apparaît nécessaire de retravailler cet écosystème pour que chacun trouve sa place, son rôle, dans la prise en charge de ces animaux ».

Dans un deuxième temps, l'analyse lexicale, c'est à dire le fait de compter les mots et de lier leur fréquence à leur importance, nous donne des informations supplémentaires, plus facile à chiffrer. L'analyse lexicale brute n'est pas nécessaire, puisque que de nombreux mots tels que « le, la, est, de » n'ont aucun contenu informatif. Ainsi réduite, en regroupant pluriel et singulier, formes accordées et conjuguées, une analyse thématique est possible. On peut ainsi regrouper les mots et les groupes de mots en différentes classes, dont le sens se rapproche. Par

exemple, les mots « compétence, capacité, aptitude » peuvent être regroupés dans une seule catégorie exprimant un savoir-faire.

Ensuite des thèmes ont été construits, par exemple tout ce qui se rapporte aux connaissances, à la compréhension, à l'apprentissage, a été rassemblé sous le thème « formation ».

Ainsi, plusieurs grands thèmes sont ressortis de cette analyse.

Le premier thème, avec 910 mots concernés, concerne la profession vétérinaire, avec des mots, du plus fréquent au moins fréquent, comme « consultation, spécialiste, vétérinaire, référer, clinique ».

Le second, avec 636 mots, concerne le comportement et la démarche médicale, avec des mots, dans l'ordre, comme « comportement, trouble, conseil, prévention, maladie ».

Le troisième, avec 467 mots, concerne le client et de manière plus générale, ce qui touche l'humain, avec des mots, dans l'ordre, comme « propriétaire, client, attachement, motivation, famille ».

Le quatrième, avec 288 mots, concerne la formation et les connaissances, le fait d'être capable de comprendre, avec des mots, dans l'ordre, comme « formation, connaissance, compétence, diplôme, école ».

Le cinquième, avec 194 mots, concerne l'organisation de la clinique et sa gestion économique, avec des mots, dans l'ordre, comme « coût, rentable, gratuit, argent, gestion ».

Enfin, le terme « animal, chien, chat » a lui tout seul est répété 179 fois.

Pris indépendamment des thèmes, les dix mots, ou classes de mots, les plus utilisés sont : comportement (283), consultation (258), chronophage (195), spécialiste (185), animal (179), nécessaire (138), accomplir (133), difficile (132), vétérinaire (125), propriétaire (111).

Cette analyse permet de confirmer plusieurs points abordés dans le résumé.

Le vétérinaire (125 répétitions) a surtout sa place dans cette discipline en tant que spécialiste (185 contre 27 pour généraliste) à domicile (11). Ainsi référer (81) est essentiel, ainsi qu'une collaboration (8) à la fois entre confrères (40), mais aussi avec des éducateurs (32). Dans un second temps, concernant la discipline du comportement et sa démarche, donner des conseils lors de visites vaccinales (19), c'est à dire prévenir les troubles, apparaît plus fréquemment que traiter ces troubles (101 au total contre 47 pour les termes se référant à une thérapie). Les pathologies relatives au comportement sont citées 39 fois : la plus évoquée est l'agressivité (19),



puis l'anxiété (8), et la malpropreté (6). L'agressivité engage la responsabilité (6) du vétérinaire en cas de morsure (6), avec une notion fréquente de danger (6), d'accident (7), d'échec (8) et de gravité (12).

Le nom de cette discipline, comportement, ou bien, comportementaliste, est répétée 283 fois, l'éthologie l'est également (11), comme la psychologie (11), la neurologie (10), la psychiatrie (9), et la zoo-psychiatrie (2), d'où l'importance de compétences humaines ou médicales, qui souvent se rapportent à celles de domaines de la médecine humaine. L'attachement apparaît très important (62), ainsi que la motivation (51), l'éducation (38), et l'environnement, la famille (34). Résoudre des problèmes liés à ce cadre nécessite des connaissances (55), issus de formations (74), mais aussi l'adhésion (15) et l'investissement (15) du propriétaire.

Des qualificatifs négatifs comme complexe, difficile (132), mettent en lumière la difficulté de cet exercice qui a un coût (41), en argent (23), car il doit être rentable (38), mais surtout en temps (195), bien qu'il apparaisse nécessaire (138), intéressant (82), utile (52).

Enfin, dans un troisième temps, un nuage de points des classes de mots selon leur fréquence permet de représenter graphiquement cette analyse. Seules les classes de mots répétées plus de 34 fois sont représentées sur le graphique 17, par souci de lisibilité :



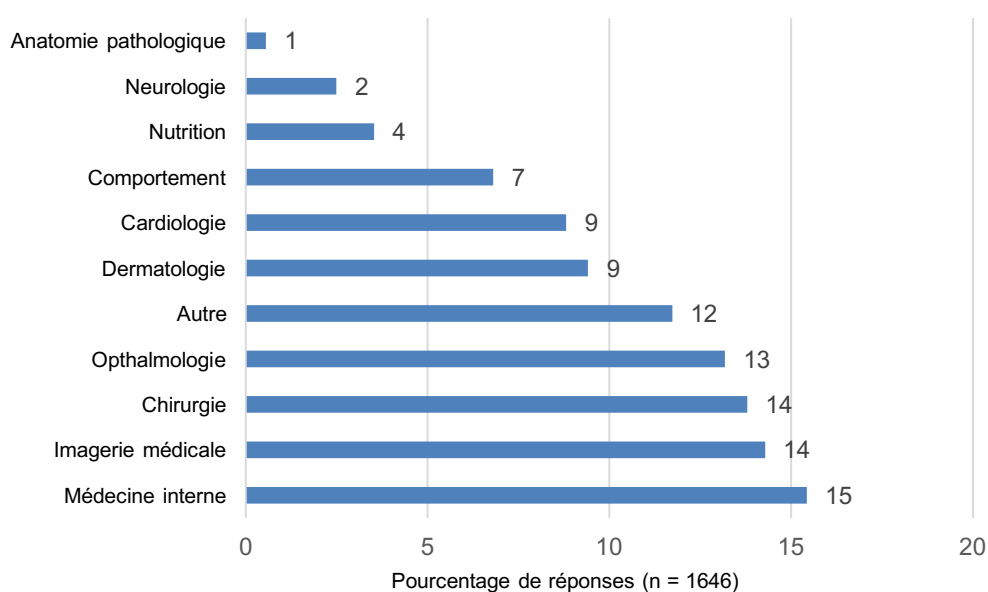
Graphique n°17 : classes de mots répétés lors des réponses à la question « votre opinion sur la consultation spécialisée de comportement » représentés en nuages de mots

## E. « Mieux vous connaître »

Les premières questions de cette partie ont d'ores et déjà été dépouillées afin de décrire l'échantillon. Les points abordés ici se réfèrent à la formation des vétérinaires, autant suivies que souhaitées. Par formation, on ne retient ici que celles d'une durée supérieure à deux semaines et diplômantes.

Les réponses pour les formations suivies étaient illimitées, celles concernant les formations voulues étaient bornées à trois, sans hiérarchie entre elles, bien qu'on puisse considérer que le premier choix a plus d'importance que le second, etc.

Les trois premières formations suivies sont la médecine interne (15 %), l'imagerie médicale (14 %), puis la chirurgie (14 %), et l'ophtalmologie (13 %) (Graphique 18).



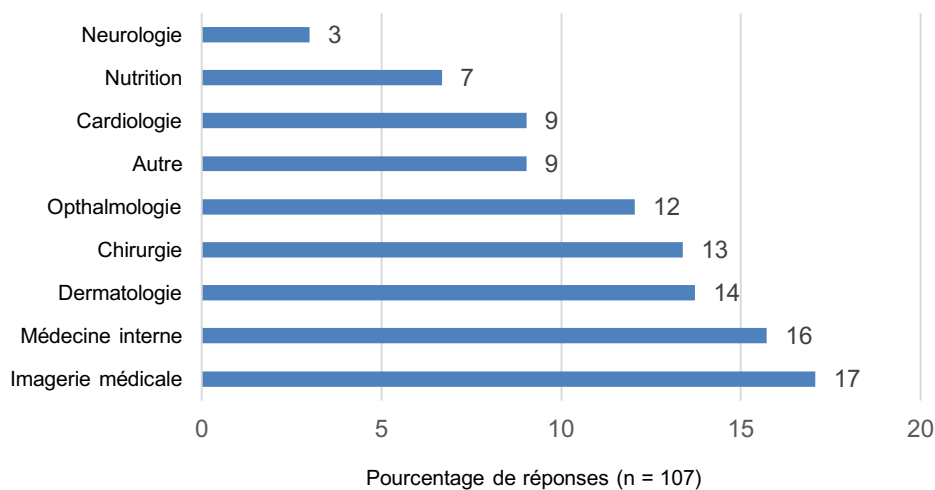
Graphique n°18 : formations diplômantes suivies par les vétérinaires

Concernant ceux qui ont répondu « autre », 38 % ont suivi des formations aux médecines alternatives (homéopathie, acupuncture, phytothérapie), 21 % de l'ostéopathie ou de la physiothérapie, 10 % NAC, et 10 % dentisterie, pour les domaines les plus représentés.

Seulement 7 % ont suivi une formation de comportement, ce qui correspond à 107 individus. A la question sur le même sujet dans une partie précédente du questionnaire, 340 avaient déclaré en avoir suivi une. En effet, 585 personnes sur 725 ont répondu à cette question, et les formations présentées précédemment ne sont pas toutes diplômantes.

Le nombre moyen de formations diplômantes suivies est de 3 ce qui montre une volonté de la part des répondants de continuer à apprendre, et de se former tout au long de leur carrière. Sans surprise les domaines les plus cités sont les domaines qui ont le plus d'impact dans la médecine quotidienne de ces vétérinaires : la médecine interne, l'imagerie médicale et la chirurgie. Les médecines alternatives sont fréquemment citées alors que ce sont des domaines peu enseignés lors de la formation initiale, ce qui dénote également d'une volonté d'ouverture d'esprit, d'acquérir des compétences éloignées des connaissances des répondants.

Le graphique 19 présente les formations suivies par ceux qui ont également suivi une formation de comportement.



Graphique n°19 : formations diplômantes suivies par ceux qui ont suivi une formation de comportement

En moyenne, ils ont participé à 4 formations diplômantes, soit une formation de plus par rapport aux autres. On retrouve encore l'imagerie médicale et la médecine interne dans les deux premières positions. La dermatologie a une place plus importante, avec 14 % contre 9 % dans le graphique précédent. Mis à part cette différence et une volonté supplémentaire de se former comme le témoigne le nombre de formations suivies, les résultats restent globalement les mêmes, ce qui indique que ceux qui se sont formés en comportement n'ont pas un profil de compétences particulier.

Pour la question concernant les trois domaines d'activités que le vétérinaire aimerait développer dans sa clinique, de la même manière que pour les freins et les moteurs, un tableau avec les différents rangs de réponse est plus lisible. Les rangs sont pondérés suivant l'ordre de réponse, de 3 à 1. Le nombre de répondants diminue entre chaque choix passant de 669 à 599 puis à 525.

Tableau n° 6 : tableau récapitulatif des domaines d'activités souhaités dans la clinique  
(en pourcentage de réponses)

Colonne1	rang 1	rang 2	rang 3	Total
Médecine interne	16	20	14	17
Imagerie médicale	20	16	12	15
Chirurgie	11	10	11	12
Comportement	10	9	14	11
Dermatologie	15	10	10	11
Cardiologie	6	12	10	10
Ophthalmologie	8	9	7	8
Nutrition	4	8	10	8
Autre	7	4	8	6
Neurologie	2	3	4	3
Anatomie pathologique	0	1	1	1
n	669	599	525	

Comme pour les questions précédentes, on retrouve dans les trois premières positions la médecine interne, l'imagerie médicale et la chirurgie.

On note également que le comportement occupe ici la quatrième place, devant la dermatologie (avant arrondi, avec 11 %). Bien sûr, cette question étant la dernière posée du questionnaire, on ne peut rejeter l'hypothèse que le fait de penser à cette discipline lors du questionnaire biaise les résultats.

En synthèse :

- Les répondants ont suivi en moyenne 3 formations, principalement dans le domaine de la médecine interne, avec 15 %, le comportement arrive en septième position, avec 7 %.
- La médecine interne est également la discipline la plus choisie quand il s'agit de formations à venir avec 17 %. Le comportement se place en quatrième position (11 % des réponses).

### III. DISCUSSION

#### A. Conclusion et interprétation de l'enquête

Une consultation de comportement est un avantage pour une clinique : elle diversifie ses activités, propose un service qui sert avant tout le propriétaire et l'animal, puisque son objectif principal est d'améliorer sa relation avec lui et son bien-être. Face à des connaissances acquises lors de la formation initiale trop pauvres, elle implique du temps de formation supplémentaire, temps plus aisément alloué à d'autres domaines. La discipline du comportement animal est encore relativement récente dans le milieu vétérinaire et son enseignement dans les écoles est encore bien moins important que la médecine ou la chirurgie par exemple. Des formations complémentaires sont proposées mais celles-ci ne semblent pas être une condition suffisante pour devenir autonome et lancer, à l'issue de celle-ci, une consultation de comportement. En effet, les connaissances semblent être le point névralgique puisque le comportement apparaît comme un domaine complexe, nécessitant de nombreuses compétences, médicales, éthologiques, pharmacologiques, etc. Les vétérinaires sont réticents à lancer une consultation de comportement par manque de confiance dans leurs connaissances, même s'ils sont tout à fait conscients du rôle primordial de la prévention, donc ont, d'ores et déjà, des connaissances techniques et pointues dans ce domaine.

Les qualités nécessaires à une consultation de comportement sont avant tout des qualités humaines, d'empathie et d'écoute, de compréhension de l'autre dans ses problématiques, et dans sa singularité. Qualités que le vétérinaire possède normalement déjà, car essentielle à sa pratique quotidienne, et souvent l'essence même de son travail, le comportement n'est alors que la continuité de celui-ci.

De cette enquête, il ressort que ce domaine est, dans l'esprit de nombre de vétérinaires, réservé à des consultations spécialisées, car les consultations de comportement sont trop longues, avec un prix difficile à justifier aujourd'hui pour un généraliste (en moyenne 77 minutes pour 108 euros (Hugron, 2014)). Se pose alors la question de la manière de référer, car les troubles du comportement sont souvent le reflet de dysfonctionnement de l'ordre de la sphère intime, sphère dont le vétérinaire traitant a plus facilement conscience, puisqu'il suit parfois ses patients depuis plusieurs années. Faire le lien entre les deux praticiens apparaît alors plus

ardu que pour d'autres disciplines car la compétence du spécialiste n'est pas seulement une compétence technique. De plus, la transmission du cas nécessite un réel investissement du référant au spécialiste, puis ensuite du spécialiste au référant pour une prise en charge et un suivi de bonne qualité.

D'un autre côté, la demande des propriétaires n'est pas suffisante pour être une motivation pour les praticiens, autant d'un point de vue individuel qu'économique, même si la demande suit généralement l'offre, et qu'une consultation de comportement ne nécessite aucun investissement matériel. La sensibilisation auprès d'eux paraît alors fondamentale même si la demande est de plus en plus forte, avec un mode de vie de plus en plus urbanisé, et une prise de conscience du bien-être animal au cœur des préoccupations sociétales. Le chat, qui, il y a quelques décennies n'était presque pas médicalisé est aujourd'hui plus populaire que le chien. Les animaux de compagnie sont ainsi de plus en plus suivis par les vétérinaires, et ce soin doit prendre autant en considération l'état physique que mental, car la frontière entre les deux n'est aujourd'hui plus aussi limpide qu'autrefois.

## B. Limites et biais de l'enquête

Comme vu lors dans la partie « matériel et méthodes », la représentativité de l'échantillon est un élément important lors d'une enquête. Malheureusement, les données sont ici insuffisantes pour déterminer si oui ou non les résultats obtenus lors du dépouillement sont représentatifs de la population totale. Des données comme le sexe, la modalité d'exercice (salarié, collaborateur libéral, exercice seul, etc), auraient donné davantage d'informations utiles à la qualification de l'échantillon. L'équivalent-temps-plein avait pour objectif de déterminer la taille de la clinique concernée, cependant cet outil de mesure n'est que peu représentatif et utilisable. Les données publiées par l'Ordre des vétérinaires auraient dû servir d'exemple pour le questionnaire car c'est celles-ci qui sont, *in fine*, utile à notre comparaison, et notre meilleure source de référence.

Cependant, la manière dont le questionnaire a été distribué a permis de toucher un très grand nombre de vétérinaires, (près de 63 % des vétérinaires à activité canine), ce qui aurait été très difficile à accomplir avec un autre moyen de distribution. Le taux de réponse au questionnaire est de 14 %. Il n'est pas aisé de

donner une valeur seuil à partir de laquelle ce taux est suffisant, mais nous pouvons tout de même dire qu'il est élevé en comparaison avec des enquêtes menées par ailleurs, et dont les chiffres ont été utilisés dans cette thèse. De plus, les critères de représentativité n'ont pas nécessairement une influence sur les réponses au questionnaire.

Concernant l'élaboration du questionnaire, c'est après le dépouillement que certaines questions sont plus facilement critiquables. Pour de nombreuses questions, il était possible au répondant de choisir « autre » et de remplir lui-même la réponse souhaitée, pour éviter de passer à côté d'une information essentielle. Cependant, en dépouillant ces questions, deux cas de figure sont observés ; soit les réponses « autre » sont très peu nombreuses et ont peu d'impact sur l'analyse des résultats, et bien souvent, elles n'ont aucun contenu informatif (non compréhension de la question, ou réponse sans lien avec la question) ; soit elles sont nombreuses (comme par exemple pour les dernières questions sur les formations, où les médecines alternatives ont été de nombreuses fois citées) et alors cela dénote d'une non-pertinence dans les réponses proposées. Dans les deux cas, analyser ces réponses-là est complexe et chronophage, et il est apparu essentiel bien que paradoxal, d'avoir une idée préalable de ce que les répondants vont dire. Pour pallier ce problème, distribuer une pré-enquête auprès de la cible afin d'en avoir les retours, et ainsi pouvoir améliorer le questionnaire, aurait été intéressant, bien que le questionnaire ait changé de nombreuses fois de formes après les différentes relectures, et les conseils donnés.

Lors de l'élaboration du questionnaire, la contrainte principale était de pouvoir le remplir en moins de temps possible et d'exiger le moins de réflexion et d'action de la part des vétérinaires, tout en posant des questions donnant le plus d'informations possibles. Dix minutes étant la valeur maximale de temps que l'on s'était accordé. C'est pour cette raison que les questions sont surtout quantitatives, le répondant doit simplement cliquer pour répondre. Malgré cela, certaines questions, majoritairement celles où une hiérarchie était nécessaire, ont vu leur nombre de répondants diminuer fortement. Il aurait été difficile de choisir un autre type de question puisque c'est précisément ces questions-là qui donnent des informations cruciales, et il aurait également été délicat de poser moins de questions.

Malgré tout, certaines questions auraient pu être mieux posées. Certaines d'entre elles ont été présentées dans les résultats sous forme de tranche (de date, comme de chiffres) et il aurait plus logique de les poser directement comme tel. De la

même manière, analyser deux questions en parallèle est intéressant, car parfois elles se rapprochent tout en apportant une nuance. Celles sur les cas référés (demande de consultation, nombre de cas référés), où les réponses sont des fréquences auraient dû proposer les mêmes fréquences pour les deux questions. Pour les freins et les moteurs, il aurait également été plus aisé de regrouper les réponses sous des thèmes communs, les mêmes pour le point de vue de la clinique et individuel car les nuances apportées entre les deux n'ont finalement que peu d'intérêt. Cependant ces « thèmes » sont plus facilement discernables quand le dépouillement est terminé, et comme énoncé précédemment, trouver la bonne manière de poser une question est d'autant plus aisé quand on connaît la réponse.

En ce qui concerne la question qualitative, même si son analyse est ce qui a été le plus chronophage, l'information retirée a beaucoup de valeur, car elle est le reflet direct de ce que pense le répondant, de ce qu'il a à dire, malgré la subjectivité relative de celui qui lit la réponse. Le taux de 61 % de réponse est surprenant et dénote bien de la volonté des répondants d'exprimer leur avis, malgré le temps passé. On peut tout de même émettre quelques objections quant aux conclusions tirées de cette analyse. Premièrement, un résumé, reste, malgré tous les efforts de relecture et de non jugement, subjectif, et deuxièmement, l'analyse lexicale accorde de l'importance aux mots suivant leurs fréquences, ce qui veut dire que ceux qui ont écrit plus, ont plus d'impact dans le résultat final. L'idéal aurait été de pondérer chaque mot suivant la taille totale de la réponse, mais ce travail aurait été impossible à réaliser dans le temps imparti.

Enfin, il aurait été possible d'extraire davantage d'informations de ces données, en particulier en croisant plus de 3 questions entre elles.



## CONCLUSION

Plus la science avance, plus notre vision de l'animal change, aujourd'hui le vétérinaire s'intéresse aux états mentaux de l'animal de compagnie. En effet, cet animal prend de plus en plus de place dans notre société, comme en témoigne les questions juridiques qu'il pose, car il est considéré aujourd'hui comme un membre de la famille. L'attachement qui lie l'animal de compagnie à son propriétaire caractérise leur relation. La compréhension de ce lien permet au vétérinaire de davantage comprendre les troubles de comportements qu'il observe. Ainsi, le traitement de ces troubles peut se faire au sein d'une consultation de comportement. Une meilleure prise en charge du bien-être animal, serait la principale motivation pour les vétérinaires à lancer une consultation de ce type, tandis que le manque de connaissances, une demande trop faible des clients, dans un contexte de recherche de rentabilité, seraient les principaux freins. Les vétérinaires ont conscience des bénéfices de cette consultation, sans avoir la possibilité (ou la volonté) matérielle ou intellectuelle de la lancer. Il semble alors que la sensibilisation des propriétaires à ces troubles, comme une formation initiale plus importante dans ce domaine des vétérinaires, seraient judicieuses.

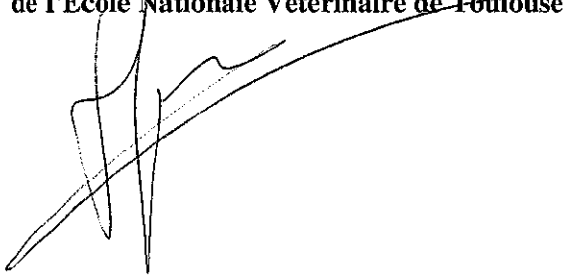
L'animal de compagnie et l'homme deviennent de plus en plus proches, et le statut du premier évolue par le simple fait qu'il tienne compagnie au second, mais quelle différence fondamentale existe-t-il entre un chien et une vache, par exemple ? Réfléchir au comportement de l'animal de compagnie, c'est réfléchir au comportement de l'animal, et cela invite à repenser la notion d'Animal. Toutes les questions que nous nous sommes posées sont-elles également applicables pour les animaux dits de « production » ? Comme l'indique le philosophe Jacques Derrida, « penser cette guerre dans laquelle nous sommes, ce n'est pas seulement un devoir, une responsabilité, une obligation, c'est aussi une nécessité, une contrainte à laquelle, bon gré ou mal gré, directement ou indirectement, nul ne saurait se soustraire. Désormais plus que jamais. Et je dis « penser » cette guerre, parce que je crois qu'il y va de ce que nous appelons « penser ». L'animal nous regarde, et nous sommes nus devant lui. Et penser commence peut-être là » (Derrida, 2006).

**AGREMENT SCIENTIFIQUE**

**En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire**

Je soussigné, Pierre SANS, Enseignant-chercheur, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, directeur de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **DUFOUR Pierre** intitulée « **Le comportement animal et sa pratique en médecine vétérinaire : enquête auprès des vétérinaires canins.** » et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.

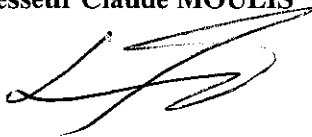
Fait à Toulouse, le 5 janvier 2017  
Professeur Pierre SANS  
Enseignant chercheur  
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse



Vu :  
La Directrice de l'Ecole Nationale  
Vétérinaire de Toulouse  
Isabelle CHMITZ



Vu :  
Le Président du jury :  
Professeur Claude MOULIS



Vu et autorisation de l'impression :  
Président de l'Université  
Paul Sabatier  
Monsieur Jean-Pierre VINEL

Le Président de l'Université Paul Sabatier  
par déléation,  
La Vice-Présidente de la CFVU

  
Régine ANBRE-OBRECHT

M. DUFOUR Pierre  
a été admis(e) sur concours en : 2011  
a obtenu son diplôme d'études fondamentales vétérinaires le : 25/06/2015  
a validé son année d'approfondissement le : 03/11/2016  
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

## BIBLIOGRAPHIE

ALBUQUERQUE N, GUO K, WILKINSON A, SAVALLI C, OTTA E, MILLS D (2016). Dogs recognize dog and human emotions. *Royal Society*. **12**, 1-5.

ARENDT M, CAIRNS K M, BALLARD J W O, SAVOLAINEN P, AXELSSON E (2016). Diet adaptation in dog reflects spread of prehistoric agriculture. *Heredity*. **117**, 301–306.

BECK A M (2014). The biology of the human-animal bond. *Animal Frontiers*. **4**, 32–36.

BOROCZ L (2014). Les punks à chien et les marginaux à chien. *Empan*. **96**, 130–136.

BOWER C (2014). Applying One Health to behaviour. *Veterinary Record*. **175**, 446–446.

CREAGAN E, BAUER B, THOMLEY B, BORG J (2015). Animal-assisted therapy at Mayo Clinic: The time is now. *Complementary Therapies in Clinical Practice*. **21**, 101–104.

CYRULNIK B, FONTENAY E, SINGER P (2013). *Les animaux aussi ont des droits*. 1<sup>ère</sup> publication. Paris : Seuil. 280 p. ISBN 978-2-7578-5344-3.

DERRIDA J (2006). *L'animal que donc je suis*. Paris : Galilée. 219 p. ISBN 978-2-7186-0693-4.

DESCARTES R (1637). *Discours de la méthode*. Paris : VRIN. 144 p. ISBN 2-7116-0181-1.

DE WAAL F (2016). *Sommes-nous trop "bêtes" pour comprendre l'intelligence des animaux ?* France : Les liens qui libèrent. 407 p. ISBN 979-10-209-0414-0.

FACCO. *Nouvelle enquête FACCO/TNS SOFRES : Le chat poursuit sa progression au sein des foyers français* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.facco.fr/-Population-animale-> (consulté le 25/11/2016).

FATJÓ J, BOWEN J, GARCÍA E, CALVO P, RUEDA S, AMBLÁS S, LALANZA J, (2015). Epidemiology of Dog and Cat Abandonment in Spain (2008–2013). *Animals*. **5**, 426–441.

FONTENAY E (1998). *Le silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*. Paris : Fayard. 785 p. ISBN 978-2-213-60045-1.

FONTENAY E (2008). *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*. 1<sup>ère</sup> publication. France : Albin Michel. 235 p. ISBN 978-2-253-15645-1.

GOUABAULT E, BURTON-JEANGROS C (2010). L'ambivalence des relations humain-animal: Une analyse socio-anthropologique du monde contemporain. *Sociologie et sociétés*. **42**, 299-324.

Government of India, Ministry of Environment and Forest. *Circular : policy on establishment of dolphinarium* [en ligne]. Disponible sur : <http://envfor.nic.in/assets/ban%20on%20dolphanariums.pdf> (consulté le 24/11/2016).

HUGRON PY (2014). *Les consultations de comportement vétérinaires : quelles pratiques, quelles difficultés ?* Diplôme universitaire de zoopsychiatrie. Université Lyon 1 et VetAgroSup, 31 p.

Hyperassur. *Hyperassur : notre sondage sur la place des animaux dans la société* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.hyperassur.com/assurance-chien/hyperassur-notre-sondage-sur-la-place-des-animaux-dans-la-societe.html> (consulté le 08/12/2016).

KIENZLE E, BERGLER R (2006). Human-Animal Relationship of Owners of Normal and Overweight Cats. *The Journal of Nutrition*. **136**, 1947S–1950S.

KNESL O, HART B, FINE A, COOPER L (2016). Opportunities for incorporating the human-animal bond in companion animal practice. *Journal of the American Veterinary Medical Association*. **249**, 42–44.

KWAN J, BAIN M (2013). Owner Attachment and Problem Behaviors Related to Relinquishment and Training Techniques of Dogs. *Journal of Applied Animal Welfare Science*. **16**, 168–183.

La Conduite Accompagnée du Chien. *Conduite Accompagnée du Chien* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.conduite-accompagnee-chien.fr/> (consulté le 13/12/2016).

LAMBERT K, COE J, NIEL L, DEWEY C, SARGEANT J (2015). A systematic review and meta-analysis of the proportion of dogs surrendered for dog-related and owner-related reasons. *Preventive Veterinary Medicine*. **118**, 148–160.

Légifrance, le service public de l'accès au droit. *Légifrance, le service public de l'accès au droit* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/> (consulté le 08/11/2016).

IPSOS France. *Les Français et les animaux de compagnie* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ipsos.fr/sondages/francais-et-animaux-compagnie> (consulté le 07/12/2016).

PromoJardin. *Les marchés du jardin et de l'animal de compagnie 2015* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.promojardin.com/etudes-et-chiffres/chiffres-annuels/les-marches-du-jardin-et-de-lanimal-de-compagnie-2015/> (consulté le 08/12/2016).

LIGNEREUX Y (2006). Des origines du chien. *Ethnozootechnie*. **78**, 11-28.

L'Ordre national des vétérinaires. *L'Ordre national des vétérinaires* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/> (consulté le 14/11/2016).

MATCHOCK R (2015). Pet ownership and physical health. *Current Opinion in Psychiatry*. **28**, 386–392.

MONTAGUE M, LI G, GANDOLFI B, KHAN R, AKEN B, SEARLE S, MINX P, HILLIER L, KOBOLDT D, DAVIS B, DRISCOLL C, BARR C, BLACKISTONE K, QUILEZ J, LORENTE-GALDOS B, MARQUES-BONET T, ALKAN C, THOMAS G, HAHN M, MENOTTI-RAYMOND M, O'BRIEN S, WILSON R, LYONS L, MURPHY W, WARREN W (2014). Comparative analysis of the domestic cat genome reveals genetic signatures underlying feline biology and domestication. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. **111**, 17230–17235.

NAGASAWA M, MITSUI S, EN S, OHTANI N, OHTA M, SAKUMA Y, ONAKA T, MOGI K, KIKUSUI T (2015). Oxytocin-gaze positive loop and the coevolution of human-dog bonds. *Science*. **348**, 333–336.

NIETZSCHE F (1888). *L'antéchrist*. France : Flammarion. 215 p. ISBN 978-2-080-70753-6.

ODENDAAL J, MEINTJES R (2003). Neurophysiological Correlates of Affiliative Behaviour between Humans and Dogs. *The Veterinary Journal*. **165**, 296–301.

PARMINDER R, DAVID W (1999). Influence of Companion Animals on the Physical and Psychological Health of Older People: An Analysis of a One-Year Longitudinal Study. *American Geriatrics Society*. **47**, 323-329.

RENCK J, SERVAIS V (2002). *L'éthologie. Histoire naturelle du comportement*. Paris : Seuil. 340 p. ISBN 978-2-02-039277-8.

SALMAN M, HUTCHINSON J, RUCH-GALLIE R, KOGAN L, NEW J, KASS P, SCARLETT J (2000). Behavioral Reasons for Relinquishment of Dogs and Cats to 12 Shelters. *Journal of applied animal welfare science*. **3**, 93-106.

SANDRE D (2016). L'enfant, les animaux et le pédiatre: Retour dans ma petite enfance. *Spirale*. **77**, 135-142.

SCARLETT J , SALMAN M, NEW J, KASS P (2002). The role of veterinary practitioners in reducing dog and cat relinquishments and euthanasias. *Journal of the American Veterinary Medical Association*. **220**, 306–311.

Senat. *Projet de loi relatif aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/l97-429/l97-4294.html> (consulté le 22/11/2016).

SERNA P (2016). *L'animal en république: 1789-1802 genèse du droit des bêtes*. Toulouse : Anarcharsis Edition. 250 p. ISBN 979-10-92011-37-1.

SIESS S, MARZILIANO A, SARMA E, SIKORSKI L, MOYER A (2015). Why Psychology Matters in Veterinary Medicine. *Topics in Companion Animal Medicine*. **30**, 43–47.

SIMON N (2007). Le chien dans l'éducation familiale : ordres et désordres. *Enfances & Psy*. **35**, 84-89.

TIMMINS R (2008). The Contribution of Animals to Human Well-Being: A Veterinary Family Practice Perspective. *Journal of Veterinary Medical Education*. **35**, 540–544.

URQUIZA-HAAS E, KOTRSCHAL K (2015). The mind behind anthropomorphic thinking: attribution of mental states to other species. *Animal Behaviour*. **109**, 167–176.

VINCENT E (2012). *La relation affective entre le propriétaire et son chien et les conséquences pour le vétérinaire comportementaliste dans la prise en charge des troubles du comportement*. Thèse pour le grade de Docteur Vétérinaire. Université Claude-Bernard - Lyon 1 : VetAgroSup, 127 p.

VOITH V (2009). The Impact of Companion Animal Problems on Society and the Role of Veterinarians. *Veterinary Clinics of North America: Small Animal Practice*. **39**, 327–345.

WALSH F (2009). Human-animal bonds: The relational significance of companion animals. *Family process*. **48**, 462–480.

## ANNEXES

Annexe 1 - Extrait de *L'animal en république*, par Pierre SERNA, éditée en 2016, Toulouse :

« Un lecteur de *La Décade*, le journal quasi officiel du régime durant le Directoire entre 1795 et 1799 raconte un fait divers dont il a été témoin et acteur. Trois chevaux ne parvenant pas à tirer une charge en haut de la rue de la Harpe, et ce malgré les invectives de leur charretier, l'auteur et d'autres citoyens poussent à la roue. Au sommet de la côte, le cheval limonier s'écroule. Le charretier se déchaîne à coups de fouet et de bâton sur l'animal. Malgré les critiques qui s'élèvent du groupe de personnes assemblées, rien n'y fait, la violence contre la bête ne cesse pas. L'arrivée d'une nouvelle actrice change soudain la face de la scène. « Une marchande de légumes, que la curiosité avait arrêtée comme beaucoup d'autres, sort tout d'un coup de la foule, dépose sur une borne la hotte qu'elle portait sur son dos, jette, sans proférer un seul mot, ses regards autour d'elle, se saisit d'un pavé qui lui tombe sous la main, fond comme un éclair sur le charretier, lui porte sous le nez le terrible caillou : « Frappe-le donc à présent, ose le frapper, monstre inhumain ! » En même temps qu'elle lui arrache le fouet, le brise en quatre morceaux qu'elle fait voler à vingt pas d'elle. La lâcheté est la compagne fidèle de la cruauté : étourdi par cette apostrophe inattendue, le charretier pâlit et recule devant le pavé qui serrait de près ses mâchoires. Tous les spectateurs battent des mains : un seul, bien poudré, bien frisé, s'avise de gourmander mon héroïne : « Chacun devrait se mêler de ses affaires ; le cheval appartenait au charretier, il avait le droit d'en faire ce que bon lui semblait, de le tuer même si c'est son plaisir... ne parviendra-t-on jamais à inculquer ces principes à la populace ? » (*La Décade*, n°28, 10 messidor an VI, jeudi 28 juin 1798, « De la barbarie envers les animaux », p. 34).

Il faut tout de même préciser que le lecteur n'est autre que le citoyen Gilbert, directeur adjoint de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, membre de l'Institut national, figure de proue d'une médecine républicaine naissante à destination des animaux, d'un art vétérinaire au service public des bêtes. »

## Annexe 2 – Questionnaire :



Bonjour,

Vous avez bien rejoint l'enquête consacrée à l'étude sur votre perception de la consultation spécialisée de comportement.

La renseigner ne vous prendra pas plus de 10 minutes.

N'oubliez pas d'enregistrer vos réponses (avant de fermer votre navigateur) en cliquant sur le symbole "Enregistrer" au dernier écran.

L'ensemble des traitements des données préservera la confidentialité de vos informations.

Je vous remercie par avance de votre contribution, qui sera essentielle à la réussite de ce projet.

Pierre Dufour

p.dufour\_11@envt.fr

### Situation actuelle :

**Dans vos consultations, rencontrez vous des animaux avec des troubles du comportement (agressivité, anxiété, destructions, etc)?**

<input type="radio"/> Jamais	<input type="radio"/> Oui, entre 10 et 30 %	<input type="radio"/> Oui, dans plus de 50 % des cas
<input type="radio"/> Oui, dans moins de 10 % des cas	<input type="radio"/> Oui, entre 30 et 50 %	

**Proposez-vous actuellement une consultation spécialisée en comportement ?**

<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
---------------------------	--------------------------------------

**Vos clients vous ont-ils déjà demandé si vous pouviez assurer une consultation spécialisée de comportement ?**

<input type="radio"/> Jamais	<input type="radio"/> Oui, une fois par trimestre en moyenne	<input type="radio"/> Oui, plus d'une fois par mois en moyenne
<input type="radio"/> Oui, une fois par an en moyenne	<input type="radio"/> Oui, une fois par mois en moyenne	

**Durant les deux dernières années, avez-vous déjà référé un cas en comportement ?**

<input type="radio"/> Non, je n'en vois pas l'utilité	<input type="radio"/> Non, mais si j'en avais l'occasion je le ferais	<input type="radio"/> Oui, moins d'une fois par mois	<input type="radio"/> Oui, une fois par mois ou plus
---	---	--	--

**Proposez-vous actuellement une consultation spécialisée en comportement ?**

<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
--------------------------------------	---------------------------

**Durant les deux dernières années, vous a-t-on déjà référé un cas en comportement ?**

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------



**Avez-vous déjà suivi une formation de comportement?**

<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
--------------------------------------	---------------------------

**Quel(s) type(s) de formation avez-vous suivi ?**

<input type="checkbox"/> Formations diplômantes (type CEAV)	<input type="checkbox"/> Ateliers spécialisés de congrès	<input type="checkbox"/> Lecture de revues spécialisées, périodiques, livres...
<input type="checkbox"/> Cours spécialisés (type GECAF)	<input type="checkbox"/> Cycles de conférences thématiques	<input type="checkbox"/> Autre

**Envisagez-vous de suivre une formation sur le comportement dans les deux années à venir ?**

<input type="radio"/> Pas du tout	<input type="radio"/> Plutôt non	<input checked="" type="radio"/> Plutôt oui	<input type="radio"/> Tout à fait
-----------------------------------	----------------------------------	---	-----------------------------------

**Quel(s) type(s) de formation choisirez-vous préférentiellement ?**

<input type="checkbox"/> Formations diplômantes (type CEAV)	<input type="checkbox"/> Ateliers spécialisés de congrès	<input type="checkbox"/> Lecture de revues spécialisées, périodiques, livres...
<input type="checkbox"/> Cours spécialisés (type GECAF)	<input type="checkbox"/> Cycles de conférences thématiques	<input type="checkbox"/> Autre

**Pour votre structure :**

**Votre clinique envisage-t-elle de proposer une consultation spécialisée de comportement ?**

<input type="checkbox"/> Non, je n'en vois pas l'utilité	<input type="checkbox"/> Oui, en 2016
<input type="checkbox"/> Non, je n'en ai pas la possibilité	<input type="checkbox"/> Oui, après 2016

**Quels sont (ou ont été) les 3 principaux obstacles pour lancer un service de consultation spécialisée de comportement ?**

<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Le personnel de la clinique	<input type="checkbox"/> Le prix de la consultation
<input type="checkbox"/> Le manque de demande	<input type="checkbox"/> L'image	<input type="checkbox"/> Le manque de rentabilité
<input type="checkbox"/> Le manque de connaissances	<input type="checkbox"/> La concurrence	<input type="checkbox"/> Autre

**Quels sont (ou seraient) les 3 principaux bénéfices à développer une consultation spécialisée de comportement ?**

<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Un meilleur suivi de la clientèle	<input type="checkbox"/> Diversifier les activités de la clinique
<input type="checkbox"/> Une meilleure prise en charge du bien-être animal	<input type="checkbox"/> Répondre à la demande	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Développer la clientèle	<input type="checkbox"/> La rentabilité	

## A titre personnel :

Quelle serait (ou a été) la principale motivation qui vous pousserait (ou vous a poussé/e) à lancer cette consultation ?

Aucune	La détection précoce des troubles comportementaux	La démarche intellectuelle/La relation client
Davantage de demandes des clients	Une première découverte de cette activité (conférence, discussion avec un confrère...)	Autre
L'amélioration de la relation entre l'animal et son propriétaire	Les honoraires	

Quelle serait (ou a été) le principal frein qui vous empêcherait (ou vous a empêché/e) à lancer cette consultation ?

Aucun	Une demande trop faible	Les locaux
Mes connaissances	La rentabilité	Autre
Le personnel de la clinique	Le temps	

Pour vous, proposer des consultations spécialisées de comportement c'est :

Une activité de spécialiste à temps plein	Un plus pour une clinique
Inutile, les conseils dispensés en consultation classique suffisent	Un service qui deviendra à l'avenir indispensable

Votre opinion sur la consultation spécialisée de comportement :

## Mieux vous connaître :

Dans quel département exercez-vous?

Vous êtes diplômé/e de :

ENVA	ENVN - Oniris	Autre
ENVL - VetAgroSup	ENVT	

Vous êtes sorti/e de l'Ecole en :

AAAA

Combien de vétérinaires (en équivalent-temps-plein ETP) exercent dans la clinique?

Quelle part du chiffre d'affaires de la structure est réalisée en canine\*?

\* Canine = chien, chat et NAC.

 %

Quels sont les domaines des formations complémentaires\* suivies par les vétérinaires exerçant dans la structure?

\* Nous entendons par formation complémentaire une formation - diplômante ou non - d'une durée supérieure à une semaine (en fractionné ou continu).

Dermatologie	Imagerie médicale	Anatomie pathologique
Ophthalmologie	Cardiologie	Comportement
Chirurgie	Nutrition	Autre
Médecine interne	Neurologie	

Quels sont les 3 domaines d'activité que vous souhaitez développer au sein de votre structure?

<input type="checkbox"/> Dermatologie	<input type="checkbox"/> Imagerie médicale	<input type="checkbox"/> Anatomie pathologique
<input type="checkbox"/> Ophthalmologie	<input type="checkbox"/> Cardiologie	<input type="checkbox"/> Comportement
<input type="checkbox"/> Chirurgie	<input type="checkbox"/> Nutrition	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Médecine interne	<input type="checkbox"/> Neurologie	

Si vous souhaitez recevoir une version numérique de la thèse après sa soutenance (décembre 2016), merci d'indiquer une adresse électronique :

N'oubliez pas d'enregistrer vos réponses en cliquant sur le bouton en bas de cet écran.





TOULOUSE, 2017.

NOM : DUFOUR

PRENOM : Pierre

**TITRE : LE COMPORTEMENT ANIMAL ET SA PRATIQUE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE : ENQUÊTE AUPRÈS DES VÉTÉRINAIRES CANINS.**

---

**RÉSUMÉ :** Après avoir étudié la place de l'animal de compagnie dans notre société, autant d'un point de vue juridique, économique, qu'affectif, l'auteur s'intéresse au lien Homme-animal, à son importance dans la relation entre le propriétaire et son animal de compagnie, ainsi qu'à ces implications dans la pratique du vétérinaire à activité canine, particulièrement à travers la discipline du comportement animal.

Grâce à une enquête menée auprès de 725 vétérinaires à activité canine français, il caractérise les freins et les moteurs au développement d'une consultation spécialisée de comportement. L'enquête révèle que les principaux freins sont le manque de connaissances, et le manque de demande de la part des propriétaires, tandis que les principaux moteurs sont une meilleure prise en charge du bien-être animal et de la relation animal-propriétaire.

**MOTS-CLÉS :** comportement animal, lien Homme-animal, animal de compagnie, enquête, vétérinaire.

**TITLE: ANIMAL BEHAVIOR AND ITS IMPLEMENTATION IN VETERINARY PRACTICE: A STUDY AMONG VETERINARIANS.**

---

**ABSTRACT:** After having studied the place of pet into society from a legal, economic and emotional point of view, the author laid the emphasis on the bond between human and pet and its weight on the relationship pets share with their owners, and finally on the consequences for the practice of canine veterinarians, especially through animal behavior discipline.

Through a survey among 725 veterinarians with canine activities, the author identified the deterrents and drivers of the development of a behavior-focused consultation. The survey reveals that the main deterrents are the lack of knowledge, and insufficient demand from owners, while the main drivers are a better management of animal welfare and owner-animal relationship.

**KEYWORDS:** animal behavior, human-animal bond, pet, survey, veterinary.